

Rapport d'analyse et de recommandations

Les Québécois et l'UPAC

Étude sur la connaissance et la perception de la population québécoise à l'égard de l'Unité permanente anticorruption

Commissaire à la lutte
contre la corruption

Québec 



PRÉVENIR VÉRIFIER ENQUÊTER



Table des matières

Mise en contexte et objectifs	05
Approche méthodologique	07
Sommaire de gestion	10
Faits saillants	13
Résultats détaillés	18
<hr/>	
VOLET QUANTITATIF	19
Profil des répondants	20
1. La corruption au Québec	23
1.1 Relations présentant un risque potentiel de corruption	24
1.2 Le Québec par rapport à d'autres endroits	25
2. Notoriété et niveau de connaissance de l'UPAC	26
2.1 Notoriété de l'UPAC	27
2.2 Mission de l'UPAC	28
2.3 Champs d'intervention de l'UPAC	29
3. Perception à l'égard de l'UPAC	32
3.1 Niveau de confiance	33
3.2 Indépendance du pouvoir politique	34

Suite →

Table des matières

Résultats détaillés - suite

3. Perception à l'égard de l'UPAC - suite	
3.3 Facteurs influençant la perception de l'UPAC	35
3.4 Durée des enquêtes en matière de corruption	35
3.5 Impacts des enquêtes de l'UPAC	37
3.6 Perception du travail de l'UPAC	
3.6.1 En général	38
3.6.2 Vérification de l'intégrité des entreprises qui font affaire avec l'état	40
3.6.3 Enquêtes sur la corruption	41
3.6.4 Prévention de la corruption auprès des fonctionnaires et des élus	42
4. Connaissance du processus de signalement	43
4.1 Signalement d'une situation de corruption	44
4.2 Raison(s) de non-signalement	45
4.3 Rôle perçu des citoyens en matière de lutte à la corruption	46
5. Communications de l'UPAC	47
5.1 Notoriété du site Internet	48
5.2 Intérêts pour différents types d'informations	49
5.3 Outils de communications à privilégier	52

Table des matières

Résultats détaillés - suite

VOLET QUALITATIF	53
Profil des participants	54
1. L'actualité judiciaire et la corruption au Québec	56
2. Connaissance de l'UPAC	
2.1 Son rôle et son champ d'intervention	57
2.2 Notoriété dans les médias	58
2.3 Sa mission et sa composition	59
3. Perception de l'UPAC	
3.1 Opinion de l'UPAC	60
3.2 Niveau de confiance	62
4. Les communications de l'UPAC	63
5. Recommandations des participants	65
Annexes	67
Annexe A : Composition détaillée des régions	68
Annexe B : Questionnaire	69
Annexe C : Guide de discussion	74



MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

Lors de sa nomination à titre de commissaire à la lutte contre la corruption, M. Frédérick Gaudreau s'est donné comme mission de développer la confiance de la population envers l'Unité permanente anticorruption.

Afin d'atteindre cet objectif et de l'aider à bâtir sa stratégie de communication, le Commissaire à la lutte contre la corruption a mandaté Léger pour rapporter, dans une étude, les éléments que les Québécoises et Québécois connaissent de l'Unité permanente anticorruption, ainsi que leurs perceptions (positives ou négatives) à son égard.

Plus précisément, les objectifs de cette étude sont de :

- mesurer le taux de notoriété de l'UPAC au sein de la population ;
- savoir par quels moyens les Québécois qui connaissent l'UPAC ont acquis cette connaissance ;
- mettre en lumière les éléments que la population connaît de l'institution en lien avec :
 - ✓ sa mission (prévenir, vérifier, enquêter) et le rôle de ses enquêteurs, ses analystes en vérification et des préventionnistes en corruption ;
 - ✓ son niveau d'indépendance à l'égard du gouvernement québécois et des acteurs politiques.
- connaître les perceptions de la population (positives et négatives) à son égard ;
- déterminer quels facteurs influencent cette opinion ;
- mesurer la connaissance et la satisfaction de la population à l'égard des services de l'UPAC ;
- connaître la perception des Québécois par rapport aux crimes sur lesquels l'UPAC enquête ;
- savoir comment et sur quelles bases la population juge la performance de l'UPAC ;
- évaluer ce qui constitue, pour la population, un succès pour l'UPAC ;
- mesurer la connaissance et la satisfaction de la population à l'égard des mécanismes lui permettant de faire un signalement à l'UPAC.

Pour répondre à ces objectifs, Léger a procédé à deux mesures distinctes dont la méthodologie est détaillée à la section suivante.

1. **Volet quantitatif** : sondage web auprès d'un échantillon de 1 001 adultes québécois.
2. **Volet qualitatif** : 2 groupes de discussions composés de 16 adultes québécois résidant dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Volet quantitatif



Un **sondage web** a été mené auprès d'un échantillon de **1 001 adultes québécois**.

L'échantillon a été tiré aléatoirement à partir du panel d'internautes de Léger, soit un panel représentatif de la population.



Échantillon de 1 001 adultes québécois âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

À titre comparatif, un échantillon probabiliste de même taille (n=1 001) aurait une marge d'erreur maximale de +/- 3,10%, et ce, dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20).



Avant d'entreprendre la collecte officielle des données, un prétest a été réalisé le 19 août 2020 afin de valider le questionnaire et d'assurer son déroulement logique. La collecte des données s'est déroulée du 20 au 29 août.



Le questionnaire a été conçu par les professionnels de Léger, en collaboration avec ceux du Commissaire à la lutte contre la corruption (UPAC). Il comportait une quarantaine de variables, et la durée moyenne pour le remplir était de 8 minutes.



Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon représentatif de la population, les données brutes de l'étude ont été pondérées selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, le lieu de résidence et la présence d'enfants dans le ménage (source : Statistique Canada, recensement 2016).

NOTES AUX LECTEURS

TOTAUX DIFFÉRENTS DE 100%

Le complément à 100% est attribuable à l'arrondissement à l'entier des proportions ou à la non-réponse. Dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux présentés à ces questions sont, par conséquent, supérieurs à 100%.

DIFFÉRENCES SIGNIFICATIVES

Les données en caractères gras et **rouges** signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondants. À l'inverse, les données en caractères gras et **bleus** signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondants.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Volet qualitatif

Recrutement des participants

Les 16 participants des deux groupes de discussion ont été recrutés, pour la majorité, à partir du sondage web (volet quantitatif), en signifiant leur intérêt à prendre part à un groupe de discussion portant sur un sujet similaire. Quelques participants ont été recrutés à partir du panel Léger.

Les participants du premier groupe provenaient de Québec RMR, et ceux du deuxième groupe de Montréal RMR. Léger s'est assuré que la composition des deux groupes soit bien répartie par rapport au sexe, à l'âge, à l'occupation et au revenu des participants. Les participants sélectionnés devaient connaître l'UPAC ne serait-ce que de nom. Ont été exclus du recrutement ceux dont un membre du foyer travaille pour une firme de recherche marketing ou pour l'UPAC. Le portrait des participants est présenté à la page 54.

Déroulement des groupes

Compte tenu des mesures de distanciation sociales rendues nécessaires par la crise de la COVID-19, les groupes ont été menés en ligne, via la plateforme iTracks. Pour être admissibles, les participants devaient donc avoir une connexion Internet haute vitesse, une ligne téléphonique, ainsi qu'une caméra fonctionnelle. Quelques heures avant la tenue de chacun des groupes, les techniciens de iTracks ont contacté les participants afin de s'assurer du bon fonctionnement technique.

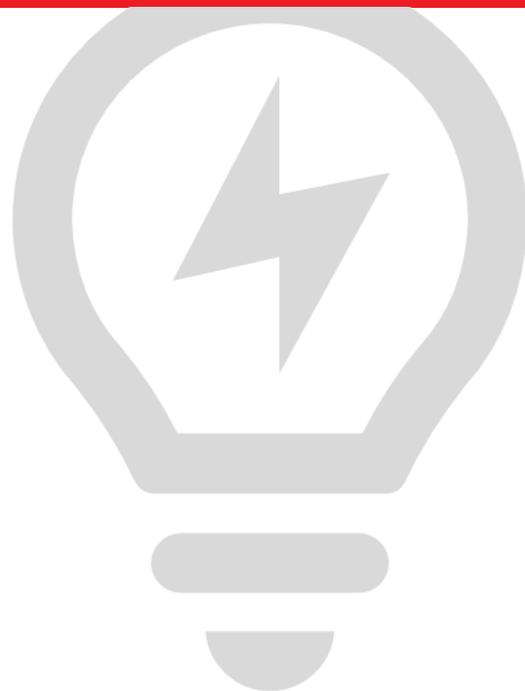
En conformité avec l'approche préconisée, l'animatrice a adopté un style d'animation semi-directif, de façon à laisser à tous les participants la chance de s'exprimer tout en couvrant l'ensemble des aspects à évaluer. Les tours de parole ont dû être respectés pour faciliter la fluidité des conversations sur le web. Pour obtenir leur cachet de 85 \$, les participants devaient se connecter à l'heure, participer à la discussion et demeurer connectés et participatifs jusqu'à la toute fin de la rencontre.

Les limites de la recherche qualitative

Contrairement à une étude quantitative s'appuyant sur des résultats quantifiés et représentatifs d'une population donnée, l'approche qualitative permet de dégager les grandes tendances exprimées par des participants invités à faire part de leurs perceptions, commentaires et opinions. Aucune valeur statistique ne doit être accordée aux différentes considérations émises au sein de ce volet.

Rédaction du rapport

Le verbatim contenu dans le présent rapport a été retenu sur la base de sa représentativité ou de sa force d'évocation. Il peut avoir été légèrement tronqué, de façon à alléger la lecture, tant que l'essentiel du propos n'a pas été dénaturé. Le verbatim intégré à l'analyse figure en *italique* dans le rapport.

A dark gray horizontal band across the middle of the page, containing three light gray silhouettes of people's heads and shoulders, arranged in a row. The silhouettes are simple and rounded.

SOMMAIRE DE GESTION

Les informations colligées aux volets quantitatif et qualitatif de la présente étude mettent en lumière que :

1. Parmi d'autres sujets d'actualité, la corruption est une problématique qui intéresse particulièrement les Québécois.
2. Les citoyens savent que l'UPAC intervient pour des crimes liés à la corruption. Or, ils ignorent de quelle façon elle le fait, ni où commencent et s'arrêtent ses actions.
3. Ceci sème le doute quant à sa capacité d'accomplir son travail avec succès.
4. Les citoyens se questionnent également sur le rapport d'indépendance entre l'UPAC et le monde politique, plus particulièrement au niveau gouvernemental.

Ceci étant dit, la majorité des Québécois veulent en apprendre plus sur l'UPAC.

De fait, le niveau d'intérêt exprimé par les répondants dans le sondage web est confirmé dans les groupes de discussion, où les participants nous expriment une réelle volonté d'en apprendre plus sur l'organisation et le monde de la corruption.

Les actions de communication à mettre en place par l'UPAC devraient répondre à trois principaux objectifs :



Se faire connaître des citoyens.

- ✓ Sa raison d'être, son rôle et sa mission ;
- ✓ Les équipes qui la composent et de qui elles relèvent ;
- ✓ Ses champs d'intervention (le travail de prévention, de vérification et d'enquête).



Rassurer les Québécois sur son **indépendance** du milieu politique.



Démontrer sa capacité à effectuer son travail avec succès en communiquant son taux de réussite.

SOMMAIRE DE GESTION

Principaux résultats

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats issus du sondage web.

Notoriété et niveau de connaissance

Notoriété de l'UPAC	76%
Connaissance du rôle de l'UPAC	63%
Identification de la mission de l'UPAC	40%
Connaissance des infractions sur lesquelles l'UPAC intervient :	
• Corruption	92%
• Collusion	80%
• Fraude envers l'État	73%
• Conflit d'intérêts	57%
• Abus de confiance	51%
Connaissance du travail de vérification de l'intégrité des entreprises	36%
Connaissance du travail de sensibilisation des élus, fonctionnaires et entreprises sur les risques liés à la corruption	48%

Perceptions

Niveau de confiance envers l'UPAC	55%
Niveau de confiance envers le travail de l'UPAC :	
• En général	61%
• Vérification de l'intégrité des entreprises qui font affaire avec l'État	60%
• Enquêtes sur la corruption	61%
• Travail de prévention de la corruption auprès des fonctionnaires et des élus	53%
Perception de l'indépendance politique de l'UPAC	45%
Principaux éléments expliquant la longueur des enquêtes	
• Complexité du processus judiciaire	63%
• Lourdeur administrative	59%

Signalement

Propension à dénoncer une infraction de corruption	46%
Importance perçue du rôle de dénonciation des citoyens	37%

Communication

Notoriété du site web de l'UPAC	28%
Intérêt pour obtenir davantage d'informations l'UPAC	70%



FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS

Volet quantitatif

1. CORRUPTION AU QUÉBEC

Aux yeux des Québécois, il y aurait autant, voire plus de corruption au Québec qu'en Ontario ou que dans les autres provinces.

- ✓ Ontario (autant : 55%, plus : 19%)
- ✓ Autres provinces (autant : 50%, plus : 25%)

2. NOTORIÉTÉ ET CONNAISSANCE DE L'UPAC

76% des Québécois connaissent l'UPAC, ne serait-ce que de nom. Son rôle est connu de la majorité (63%) de la population.

- 26% connaissent bien le rôle de l'organisation ;
- 37% connaissent vaguement le rôle de l'organisation ;
- 13% connaissent l'UPAC de nom seulement ;
- 23% ne connaissent pas du tout l'organisation.

De ce nombre, 40% identifient correctement la mission de l'UPAC, soit d'assurer, pour l'État, la coordination des actions de prévention et de lutte contre la corruption en matière contractuelle dans le secteur public.

La majorité des répondants savent départager les infractions criminelles pour lesquelles l'UPAC intervient ou non :



- Corruption : 92%
- Collusion : 80%
- Fraude envers l'État : 73%
- Conflit d'intérêts : 57%
- Abus de confiance : 51%



- Contrefaçon : 15%
- Vente pyramidale : 13%
- Fraude par cartes de crédit : 8%
- Vol d'identité : 7%
- Hameçonnage informatique : 7%

L'un des rôles de l'UPAC, soit celui de sensibiliser les élus, les fonctionnaires et les entreprises faisant affaire avec l'état aux risques liés à la corruption, est connu de la moitié des citoyens (48%). Un peu plus du tiers (36%) savent aussi qu'elle accomplit un travail de vérification de l'intégrité des entreprises.

FAITS SAILLANTS

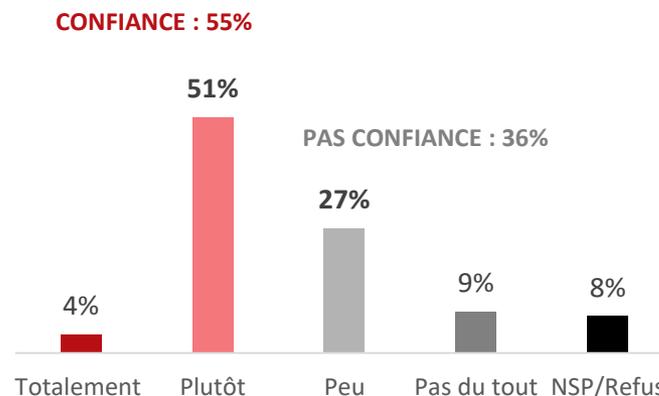
Volet quantitatif

3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

Les citoyens ne sont ni totalement confiants, ni totalement méfiants à l'égard de l'UPAC en tant qu'organisation.

En ce qui concerne le niveau de confiance des répondants envers le travail de l'UPAC, il est relativement bas :

- ✓ De façon générale (moyenne de 5,9 sur 10) ;
- ✓ Pour le travail de **vérification de l'intégrité** des entreprises faisant affaire avec l'État (5,9) ;
- ✓ Pour les **enquêtes** sur la corruption (5,8) ;
- ✓ Pour le travail de **prévention** de la corruption auprès des fonctionnaires et des élus (5,5).



En pensant à la longueur des enquêtes en matière de corruption, une faible proportion de répondants mettent en cause le manque de compétence des enquêteurs (15%). De fait, la moitié des citoyens (48%) sont d'avis que les enquêtes sont menées dans les règles de l'art.

Ils se l'expliquent plutôt par une foule d'autres facteurs, les deux principaux étant la complexité du processus judiciaire (63%) et la lourdeur administrative (59%).

Les Québécois ne sont pas tout à fait convaincus de l'indépendance de l'UPAC du pouvoir politique.

47% croient que l'UPAC est peu (33%) ou pas du tout (14%) indépendante, contre 44% qui la jugent indépendante. Par ailleurs, la majorité (58%) des répondants ne sont pas d'avis que les enquêtes de l'UPAC permettent d'assainir le milieu politique.

Par ailleurs, 60% des répondants croient que les enquêtes de l'UPAC ne sont pas suffisamment transparentes. Toutefois, notons que deux éléments ont un effet, principalement positif, sur la perception qu'ont les citoyens de l'UPAC :



Les décisions rendues par les autorités judiciaires
 A UN EFFET : 68% (44% positif, contre 24% négatif)



Les opinions exprimées par des analystes et des journalistes
 A UN EFFET : 56% (35% positif, contre 21% négatif)

FAITS SAILLANTS

Volet quantitatif

4. CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE SIGNALEMENT

À l'heure actuelle, la majorité des Québécois ne croient pas jouer un rôle important dans la lutte à la corruption (peu important : 35%, pas du tout : 24%). Cette proportion est plus élevée chez les travailleurs de la fonction publique (pas important : 70%).

Ceci se reflète sur la propension des répondants à intervenir s'ils devaient être témoins d'une infraction de corruption de la part d'un ami ou d'une connaissance : 22% des Québécois réprimanderaient leur proche sans le dénoncer et 14% n'interviendraient pas du tout. 46% rapportent qu'ils dénonceraient une telle situation, dont 32% qui le feraient à l'UPAC.

Par ailleurs, parmi ceux qui ne dénonceraient pas une infraction de corruption directement à l'UPAC :

- 34% l'expliquent par le fait qu'ils ne souhaitent pas dénoncer un ami ou quelqu'un de leur entourage ;
- 27% n'auraient pas pensé à l'UPAC ;
- 18% ne savent pas comment lui faire parvenir leur signalement (13%) ou trouvent plus simple de dénoncer à la police locale (5%) ;
- 15% n'ont pas confiance en l'organisation.

5. COMMUNICATIONS DE L'UPAC

La majorité (70%) des citoyens souhaitent obtenir de l'information sur l'UPAC.

De l'information sur la façon de signaler un acte de corruption l'UPAC (49%) et de l'information sur la corruption en général (46%) sont les deux sujets ralliant le plus d'intérêt.

28% des Québécois savent que l'UPAC a un site web, 6% l'ayant déjà visité.

Pour communiquer de l'information aux citoyens, les principaux outils de communication à privilégier varient selon l'âge :

Rang	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus
1 ^{er}	Réseaux sociaux (58%)	Site web de l'UPAC (51%)	Médias traditionnels (62%)
2 ^e	Médias traditionnels (54%)	Médias traditionnels (48%)	Site web de l'UPAC (54%)
3 ^e	Site web de l'UPAC (52%)	Réseaux sociaux (43%)	Capsules vidéos explicatives (33%)

1. L'actualité judiciaire retient certainement l'attention des participants.

Cependant, lorsqu'on leur demande de nous décrire comment ça se passe, au Québec, en matière de corruption, leurs connaissances sont limitées.

2. Il est clair que l'UPAC intervient. La question est de savoir de quelle façon l'UPAC intervient.

Le manque de connaissances des participants se traduit par une certaine confusion entourant le début et la fin du champ d'intervention de l'UPAC.

3. Lorsqu'on présente aux participants la mission de l'UPAC, elle crée de la confusion.

Ils ont une idée générale des notions de vérification et d'enquête, mais l'élément préventif et l'absence d'une référence à la collusion les surprennent. Il y a aussi un flou entourant les équipes qui composent l'UPAC, et de qui elles relèvent.

4. Les participants sont convaincus de l'importance de l'UPAC en tant qu'organisation.

Toutefois, ils lui attribuent un faible taux de réussite, ce qui affecte leur opinion globale de façon négative. Qui plus est, la plus grande partie se méfie du rapport d'indépendance entre l'UPAC et le milieu gouvernemental.

5. Les participants souhaitent que l'UPAC communique avec les Québécois, mais il faut que ce soit bien fait et pour les bons objectifs.

Des publicités rappelant le rôle de dénonciation des citoyens pourraient avoir des effets positifs sur la notoriété pour l'UPAC et la propension des citoyens à rapporter les infractions dont ils sont témoins.

6. Les trois principales recommandations des participants à l'égard de l'UPAC pour gagner la confiance des citoyens sont :

- ✓ Qu'on **démystifie** la corruption, le processus d'enquête et de vérification, ainsi que l'UPAC (sa composition, son rôle et ses interventions).
- ✓ L'importance de **communiquer** aux citoyens que personne n'est à l'abri de l'UPAC.
- ✓ Clarifier le rapport d'**indépendance** de l'UPAC envers le gouvernement.



RÉSULTATS DÉTAILLÉS



VOLET QUANTITATIF
SONDAGE WEB



PROFIL DES RÉPONDANTS

PROFIL DES RÉPONDANTS

	Échantillon (n=1 001)
Sexe	
Masculin	49%
Féminin	51%
Âge	
18-24 ans	9%
25-34 ans	17%
35-44 ans	16%
45-54 ans	17%
55-64 ans	18%
65 ans et plus	23%
Langue maternelle	
Français	77%
Anglais	15%
Autres	8%
Revenu familial annuel brut	
Moins de 40 000 \$	21%
De 40 000 \$ à 59 999 \$	19%
De 60 000 \$ à 79 999 \$	11%
De 80 000 \$ à 99 999 \$	14%
100 000 \$ et plus	21%
Présence d'enfants dans le ménage	
Oui	24%
Non	75%

	Échantillon (n=1 001)
Scolarité	
Primaire et secondaire	30%
Collégial	43%
Universitaire	25%
Région	
Bas-Saint-Laurent	2%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3%
Capitale-Nationale	10%
Mauricie	3%
Estrie	4%
Montréal	28%
Outaouais	5%
Abitibi-Témiscamingue	2%
Côte-Nord	1%
Nord-du-Québec	<1%
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	1%
Chaudière-Appalaches	5%
Laval	4%
Lanaudière	6%
Laurentides	6%
Montérégie	15%
Centre-du-Québec	4%

Le complément de 100% correspond à la non-réponse.

PROFIL DES RÉPONDANTS

	Échantillon (n=1 001)
Principale occupation	
Employé à temps plein	46%
Employé à temps partiel	5%
À votre compte / travailleur autonome	5%
Étudiant	6%
Au foyer	3%
Sans emploi	5%
Retraité	28%
Type d'entreprise (parmi les employés)	(n=534)
Entreprise privée à but lucratif faisant affaire avec l'État	16%
Entreprise privée à but lucratif ne faisant pas affaire avec l'État	13%
Fonction publique ou parapublique	32%
Organisation sans but lucratif	9%
Incertain	21%
Suivi de l'actualité judiciaire	(n=1 001)
SOUVENT	59%
Tous les jours ou presque	31%
Quelques fois par semaine	28%
À L'OCCASION	30%
Quelques fois par mois	17%
Moins d'une fois par mois	13%
Jamais	8%

1. LA CORRUPTION AU QUÉBEC

1. LA CORRUPTION AU QUÉBEC

1.1 Relations présentant un risque potentiel de corruption

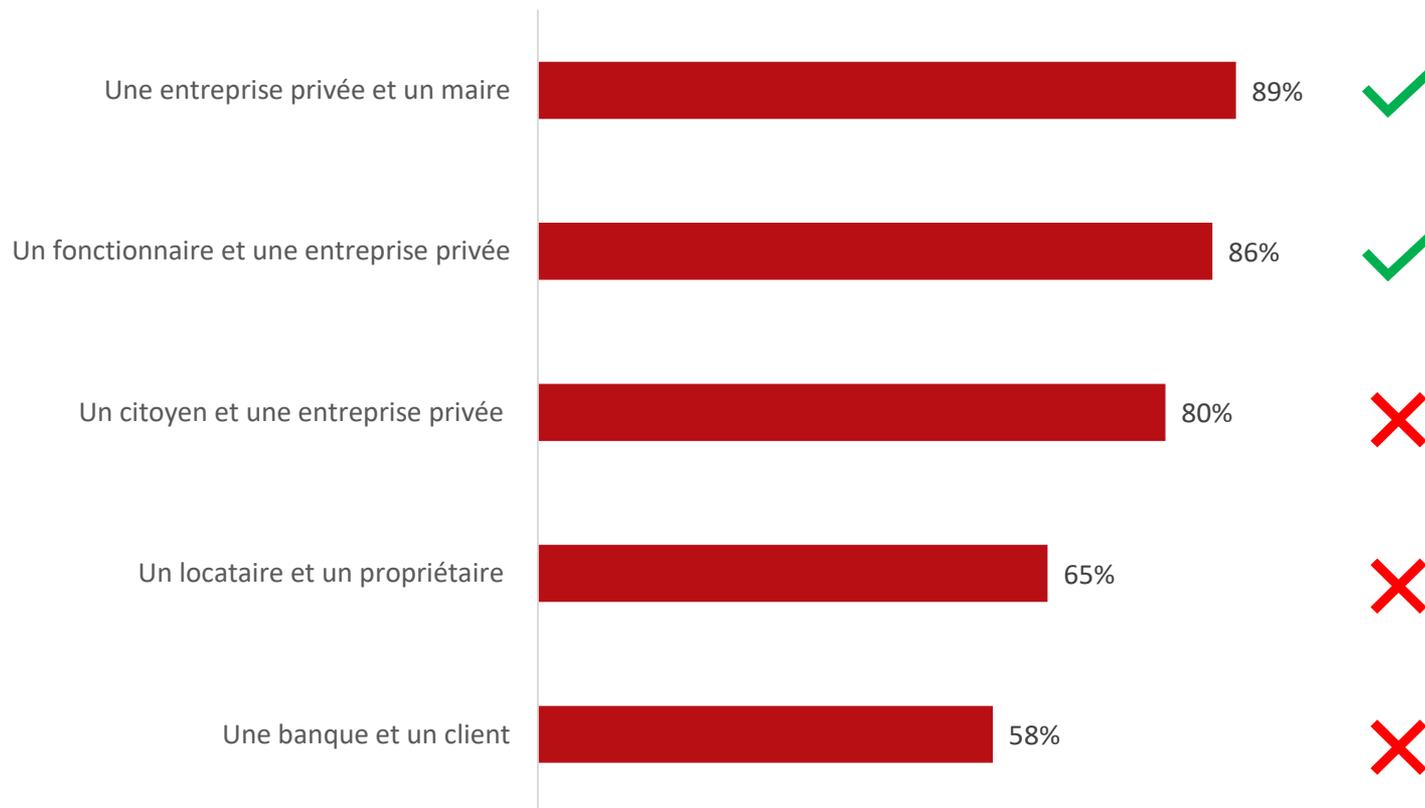
La vaste majorité des citoyens savent qu'il peut y avoir de la corruption entre une entreprise privée et un maire (89%) ou un fonctionnaire (86%).

Ils croient à tort qu'il peut y avoir de la corruption entre un citoyen et une entreprise privée (80%), un locataire et un propriétaire (65%) ou une banque et son client (58%).

Selon vous, peut-il y avoir de la corruption entre...?

Base : tous les répondants (n=1 001)

% OUI



1. LA CORRUPTION AU QUÉBEC

1.2 Le Québec par rapport à d'autres endroits

Les Québécois pensent qu'il y a autant, voire plus, de corruption dans leur province qu'en Ontario et dans les autres provinces canadiennes.

Cependant, le Québec se positionne de manière favorable en comparaison au reste du monde, le trois quarts des répondants percevant moins (44%) ou autant (31%) de corruption au Québec qu'ailleurs dans le monde.

Par rapport aux endroits ci-dessous, pensez-vous qu'il y a plus, autant, ou moins de corruption au Québec...?

Base : tous les répondants (n=1 001)

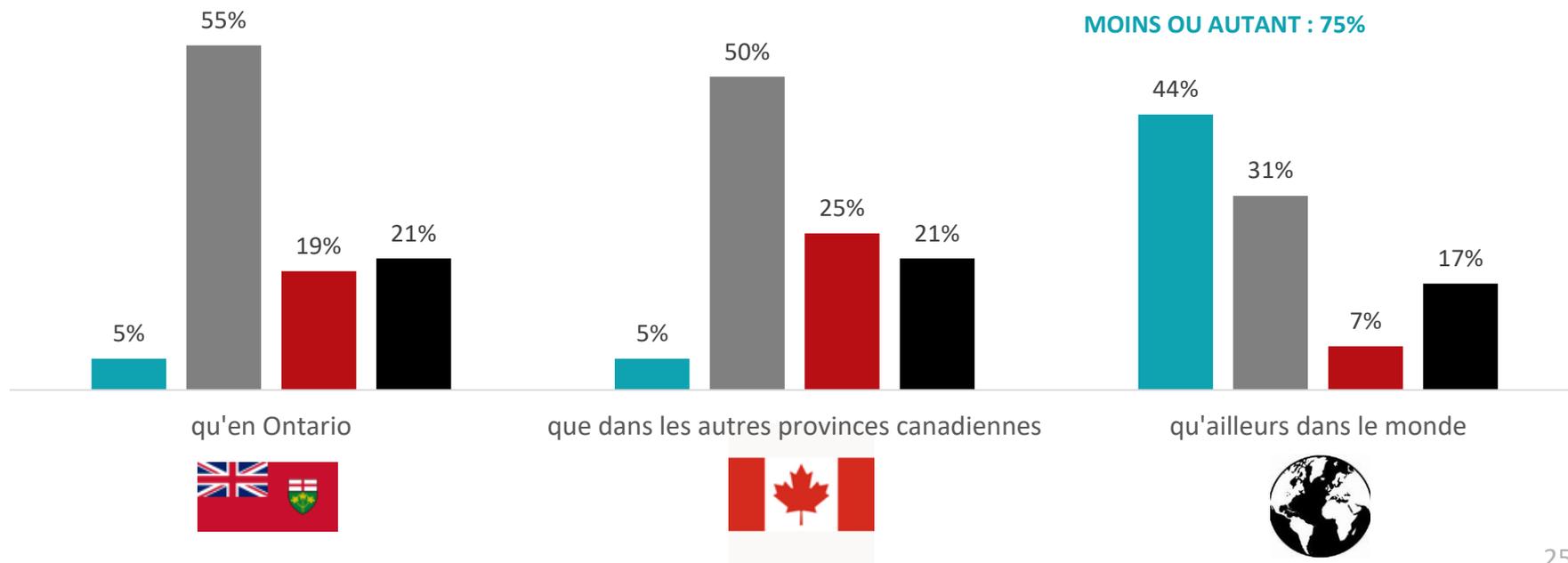
% OUI

■ Moins de corruption au Québec ■ Autant de corruption au Québec ■ Plus de corruption au Québec ■ NSP/Refus

AUTANT OU PLUS : 74%

AUTANT OU PLUS : 75%

MOINS OU AUTANT : 75%



2. NOTORIÉTÉ ET NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'UPAC

2. NOTORIÉTÉ ET NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.1 Notoriété de l'UPAC

Trois Québécois sur quatre connaissent l'UPAC. 63% connaissent également son rôle.

23% des répondants ne connaissent pas du tout l'UPAC.

Tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous, l'UPAC est plus méconnue des femmes, des 18-34 ans ainsi que des anglophones et des allophones.

Connaissez-vous l'Unité permanente anticorruption, l'UPAC?

Base : tous les répondants	Total	Sexe		Âge			Région			Langue maternelle		
		Homme	Femme	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Français	Anglais	Autre
n=	1001	461	540	274	337	390	400	301	300	818	116	66

TOTAL CONNAÎT	76%	82%	71%	54%	80%	87%	77%	85%	73%	81%	61%	54%
TOTAL CONNAÎT RÔLE	63%	74%	53%	39%	66%	76%	62%	79%	60%	68%	48%	47%
Je connais bien le rôle de cette organisation	26%	38%	15%	9%	27%	36%	28%	32%	23%	29%	16%	14%
Je connais vaguement le rôle de cette organisation	37%	36%	38%	30%	40%	39%	35%	48%	37%	38%	32%	33%
Je connais cette organisation de nom seulement, mais pas son rôle	13%	8%	18%	15%	13%	11%	14%	6%	13%	13%	13%	7%
Je ne connais pas du tout cette organisation	23%	17%	29%	44%	20%	13%	23%	15%	26%	18%	38%	43%

2. NOTORIÉTÉ ET NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.2 Mission de l'UPAC

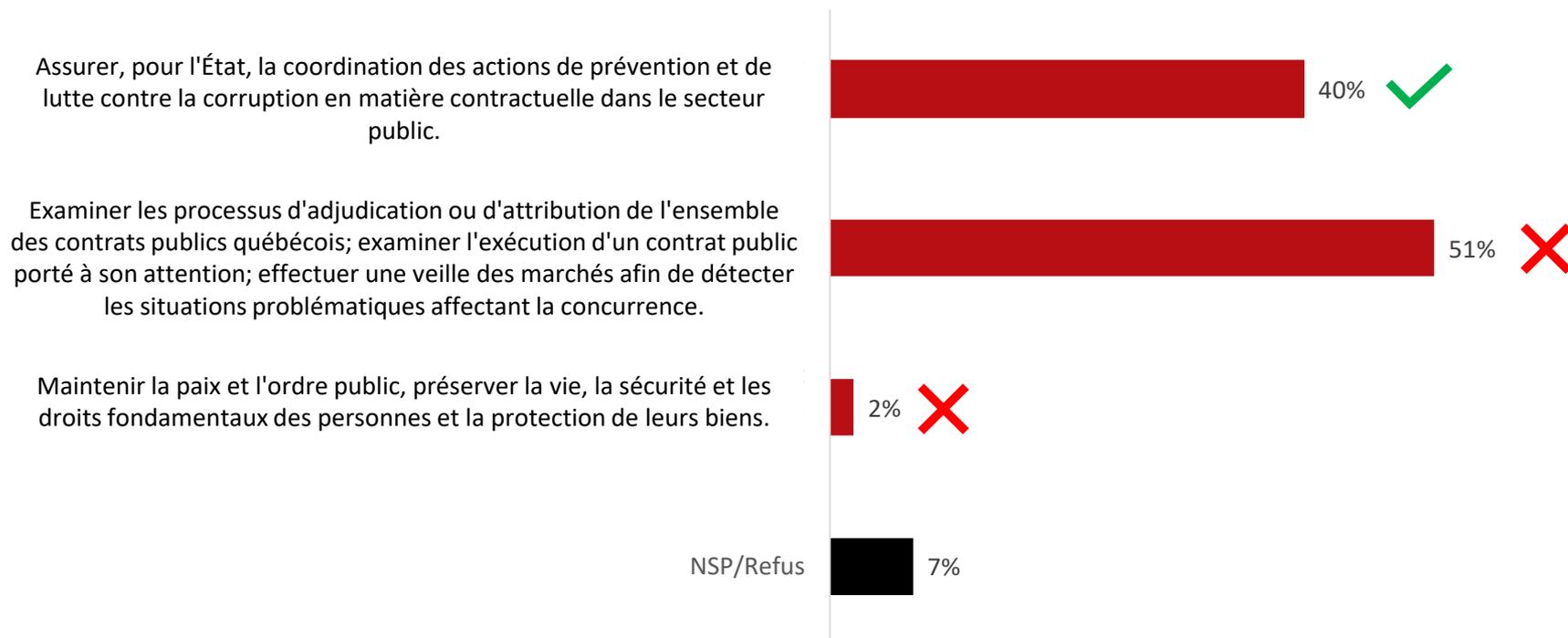
Parmi ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC, quatre répondants sur dix identifient correctement la mission de l'organisme.

La moitié des Québécois croient à tort que l'UPAC a pour mission d'examiner les processus d'adjudication des contrats publics québécois et leur exécution, de même que d'effectuer la veille des marchés pour détecter des situations problématiques.

 **Notons que ceux travaillant pour une entreprise privée qui fait affaire avec le gouvernement sont un peu plus nombreux à identifier correctement la mission de l'UPAC (55%).**

Selon vous, quelle est la mission de l'Unité permanente anticorruption (UPAC)?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675)



2. NOTORIÉTÉ ET NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.3 Champs d'intervention de l'UPAC

2.3.1 Infractions criminelles

Les répondants ont plus de facilité à départager les infractions pour lesquelles l'UPAC intervient ou non.

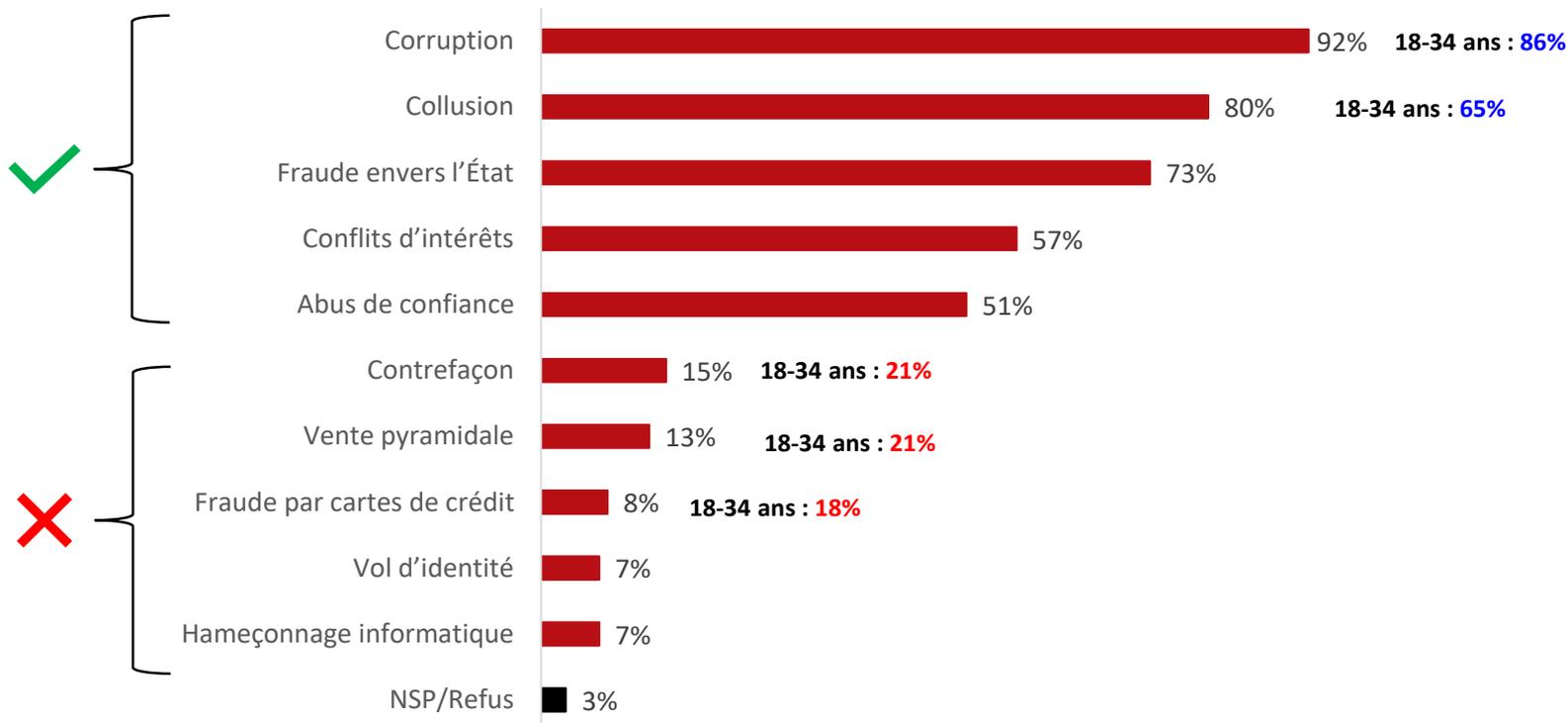
De fait, la majorité identifie correctement les infractions pour lesquelles l'UPAC intervient. Une minorité croit à tort que l'UPAC intervient pour des infractions qui se situent en dehors de son champ d'intervention.



Notons que les plus jeunes (18-34 ans) gagneraient à être mieux renseignés sur les champs d'intervention de l'UPAC.

Selon vous, parmi les infractions criminelles suivantes, pour lesquelles l'UPAC intervient-elle?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention multiple



2. NOTORIÉTÉ ET NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.3 Champs d'intervention de l'UPAC

2.3.2 Vérification de l'intégrité des entreprises

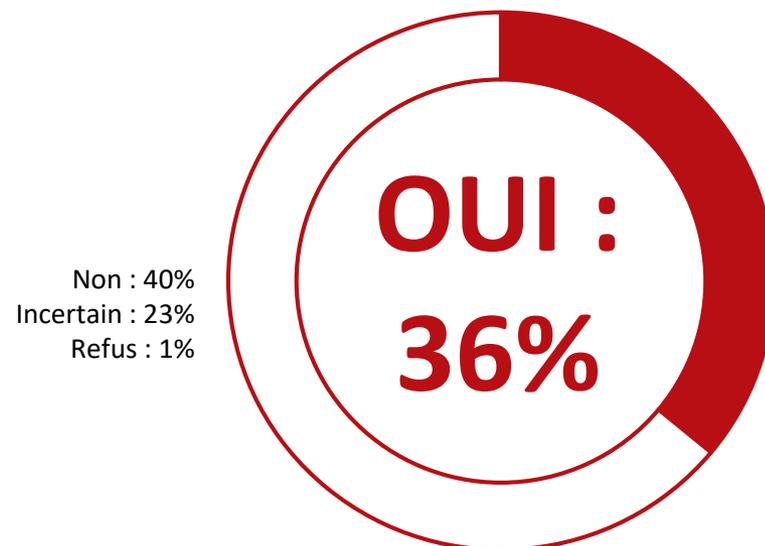
Seulement 36% de ceux qui disent connaître son rôle savent que l'UPAC s'occupe de la vérification de l'intégrité des entreprises.

Parmi l'ensemble des Québécois, on parle d'une proportion de 24%.

Parmi ses nombreux mandats, l'UPAC s'occupe de la vérification de l'intégrité des entreprises. Cela signifie qu'elle examine le passé d'une entreprise et de ses administrateurs pour recommander ou non à l'Autorité des marchés publics de permettre à l'entreprise de contracter avec l'État.

Saviez-vous que l'UPAC accomplit ce travail de vérification de l'intégrité des entreprises?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention simple



2. NOTORIÉTÉ ET NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.3 Champs d'intervention de l'UPAC

2.3.3 Sensibilisation des élus, des fonctionnaires et des entreprises aux risques de la corruption

La moitié sait que l'UPAC accomplit un travail de sensibilisation des élus, des employés de la fonction publique et des entreprises faisant affaire avec l'État sur les risques liés à la corruption.

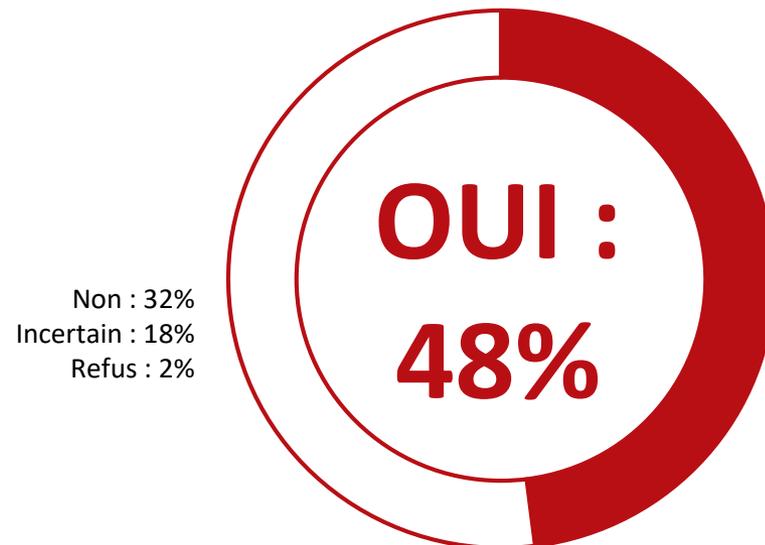
Parmi l'ensemble des Québécois, on parle d'une proportion de 32%.

 Ces résultats sont homogènes, autant auprès des employés d'entreprises privées que des employés de la fonction publique.

Parmi ses mandats, l'UPAC a pour mission de sensibiliser les élus et les fonctionnaires provinciaux et municipaux, de même que les entreprises faisant affaire avec l'État, à faire attention aux risques liés à la corruption.

Saviez-vous que l'UPAC accomplit ce travail?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention simple



3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

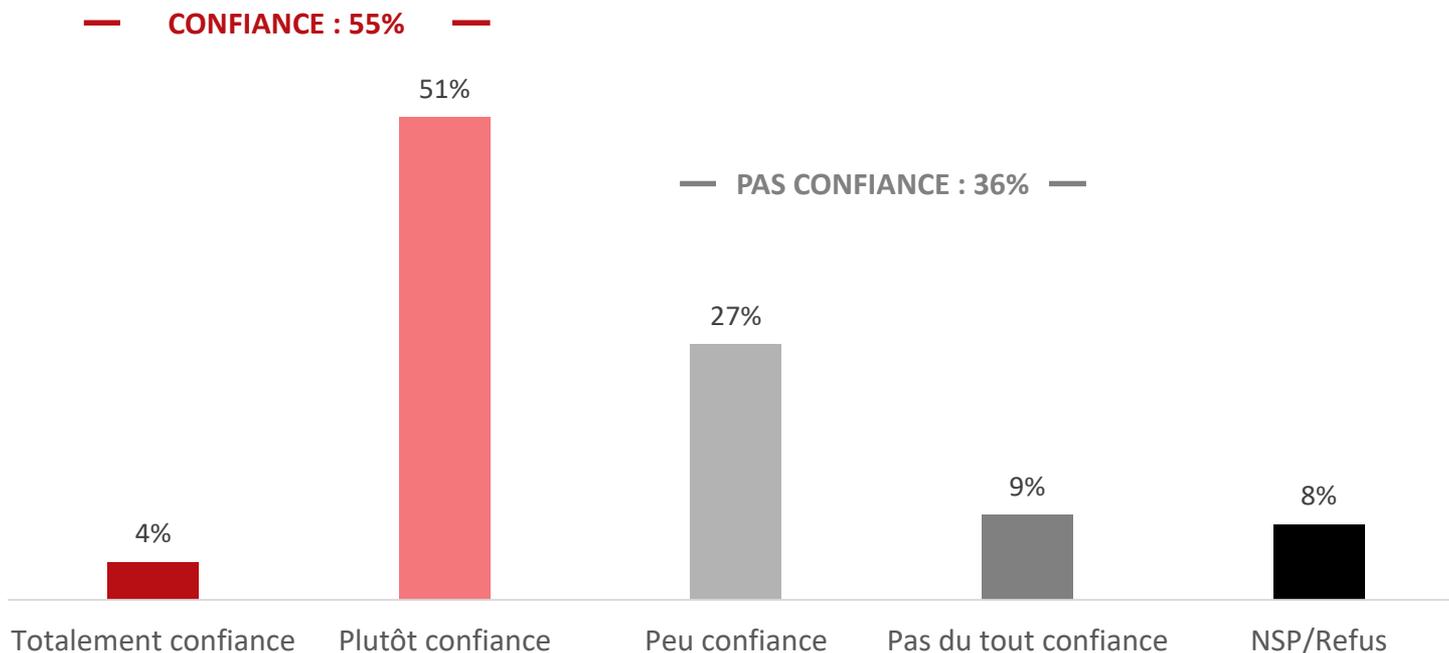
3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.1 Niveau de confiance

Les citoyens accordent une confiance relative à l'UPAC en tant qu'organisation.

En effet, la moitié fait plutôt confiance à l'organisme, tandis que 27% lui font peu confiance. Somme toute, les résultats sont homogènes pour l'ensemble des répondants.

En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance à l'UPAC?
Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention simple



3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

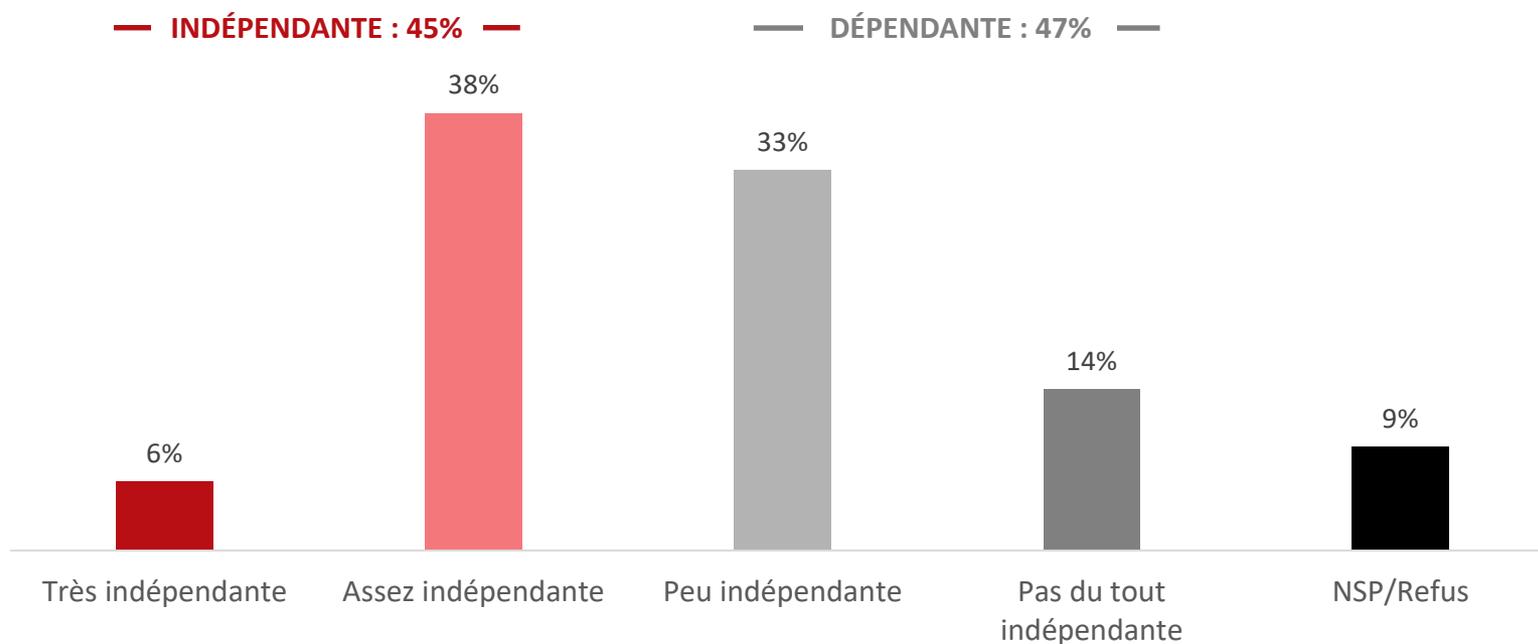
3.2 Indépendance du pouvoir politique

47% doutent de l'indépendance de l'UPAC du pouvoir politique.

38% sont d'avis que l'UPAC est assez indépendante, alors 33% jugent qu'elle l'est peu et 14% qu'elle ne l'est pas du tout. Les résultats sont homogènes pour l'ensemble des répondants.

Selon vous, l'UPAC est-elle très, assez, peu ou pas du tout indépendante du pouvoir politique?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention simple



3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

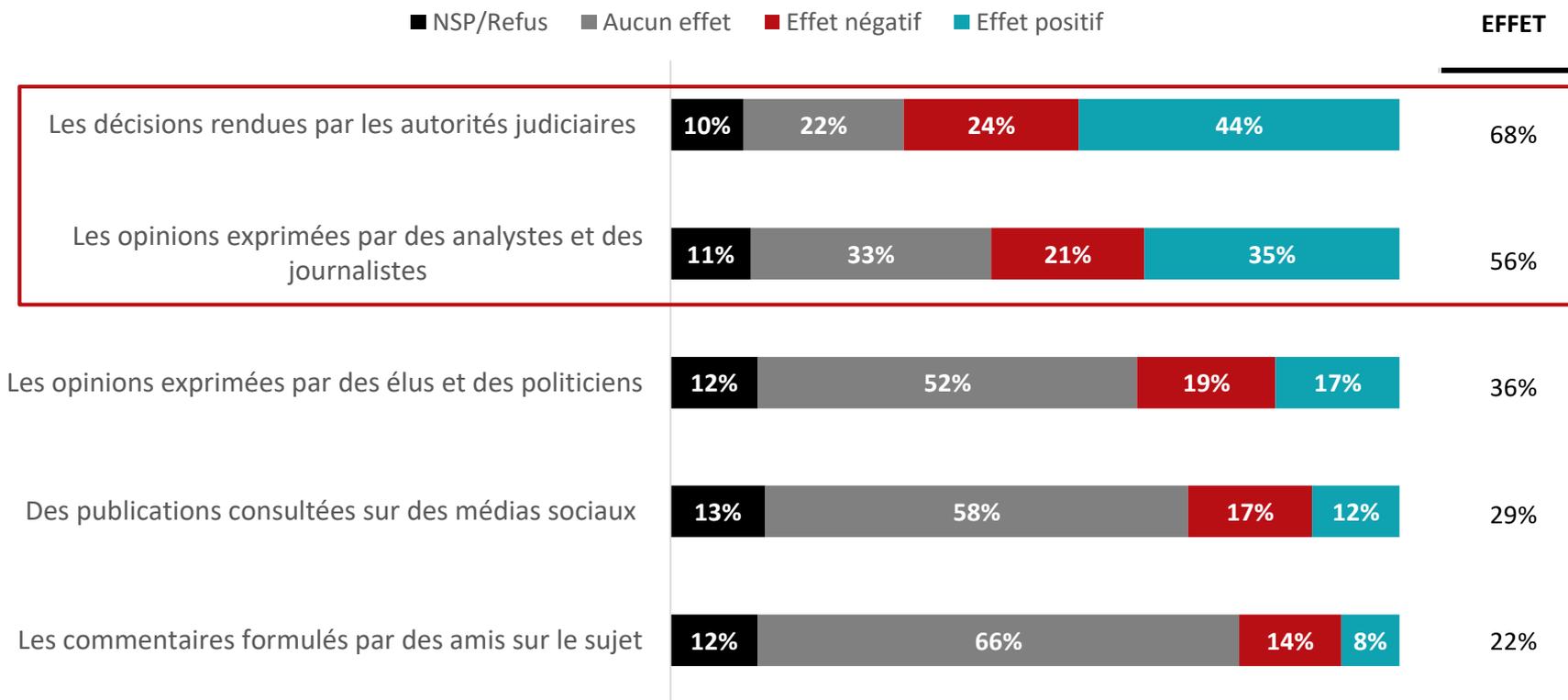
3.3 Facteurs influençant la perception de l'UPAC

Les décisions rendues par les autorités judiciaires, suivi des opinions exprimées par des analystes et des journalistes, sont ce qui influence le plus la perception des Québécois en regard à l'UPAC, principalement de façon positive.

Dans la mesure où les publications consultées sur les médias sociaux et les commentaires formulés par des amis n'ont que peu d'impact sur les perceptions, on remarque néanmoins que leur effet est surtout **négatif**.

Les éléments ci-dessous ont-ils un effet positif ou négatif sur votre perception de l'UPAC?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention simple



3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.4 Durée des enquêtes en matière de corruption

Aux yeux des citoyens, la longueur des enquêtes en matière de corruption peut être expliquée par de multiples éléments, les deux principaux étant la complexité du processus judiciaire et la lourdeur administrative.

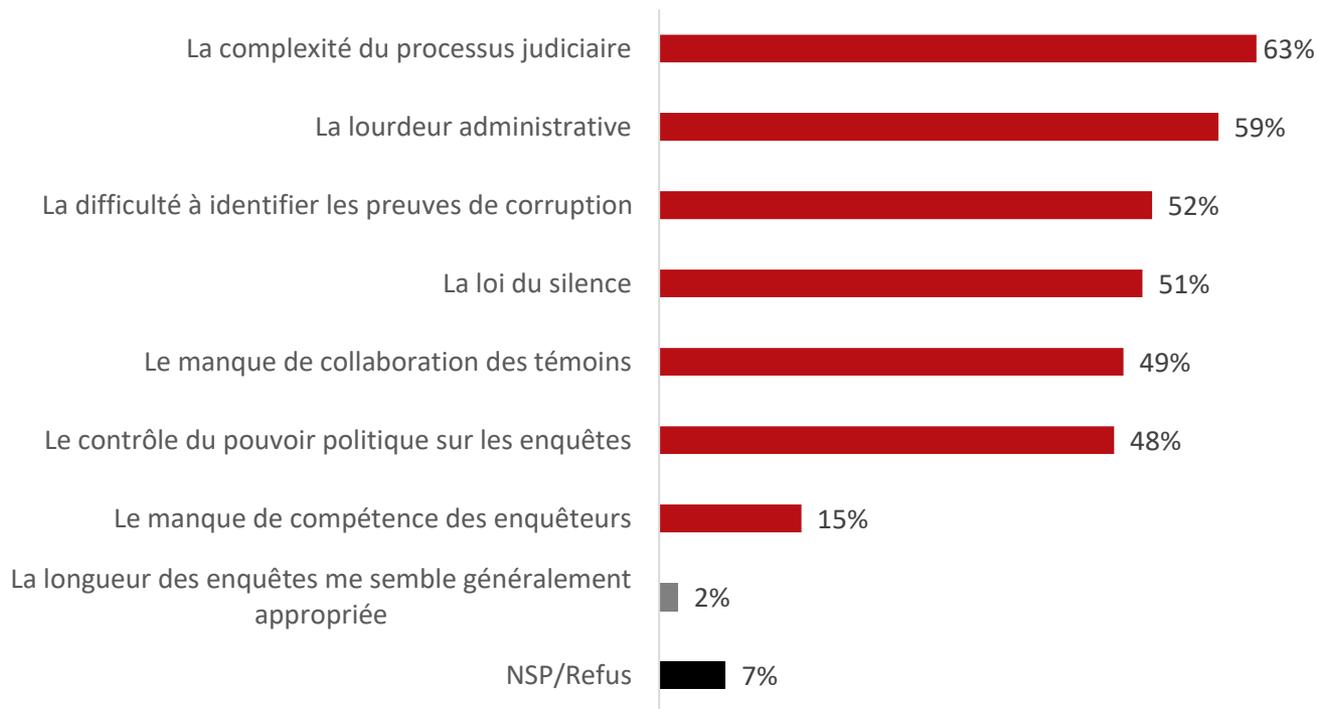
Les Québécois ne doutent toutefois pas de la compétence des enquêteurs.



Ceux qui consultent souvent l'actualité judiciaire sont plus nombreux à percevoir que la longueur des enquêtes s'explique par la complexité du processus judiciaire (68%) et la lourdeur administrative (66%).

À votre avis, qu'est-ce qui peut expliquer la longueur des enquêtes en matière de corruption?

Base : tous les répondants (n=1 001) — Mention multiple



Le total supérieur à 100% est attribuable à la mention multiple.

3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.5 Impacts des enquêtes de l'UPAC

En pensant aux enquêtes de l'UPAC, la moitié de ceux qui connaissent bien l'organisation sont d'avis qu'elles sont menées selon les règles de l'art.

En contrepartie, la majorité est d'avis contraire pour les autres énoncés soumis à leur évaluation.

Notons que les travailleurs du secteur privé qui ne font pas affaire avec l'État sont significativement plus nombreux à douter de la capacité des enquêtes de l'UPAC à dissuader les criminels (92%).

Par rapport aux énoncés ci-dessous, êtes-vous tout à fait en accord, assez en accord, peu en accord, ou pas du tout en accord?

Les enquêtes de l'UPAC...

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention simple

■ NSP/Refus ■ Pas du tout en accord ■ Peu en accord ■ Assez en accord ■ Tout à fait en accord

% D'ACCORD

...sont menées selon les règles de l'art



48%

% DÉSAccORD

...assainissent le milieu politique



58%

...sont suffisamment transparentes



60%

...permettent de dissuader les criminels



72%

...donnent lieu à des condamnations suffisamment longues



75%

3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.6 Perception du travail de l'UPAC

3.6.1 En général

En général, les Québécois ont relativement peu confiance envers le travail l'UPAC (note moyenne de 5,9 sur 10).

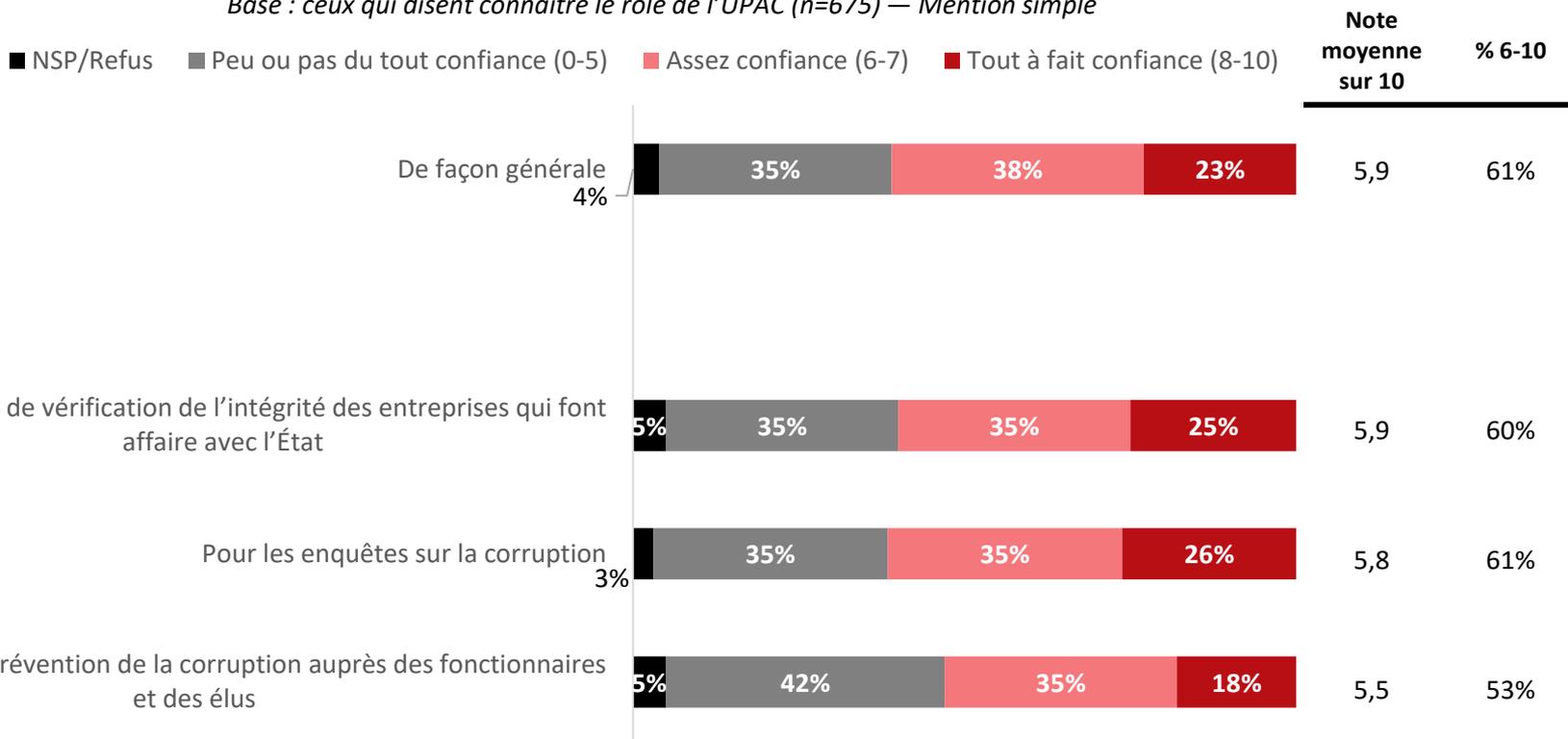
Les tableaux présentés aux pages suivantes présentent la ventilation des résultats par le profil pour chacun des quatre éléments soumis à l'évaluation.

Et quel est votre niveau de confiance à l'égard du travail de l'UPAC?

Sur une échelle de 0 à 10, 0 signifie que vous ne lui faites pas du tout confiance, et 10 que vous lui faites tout à fait confiance.

Avez-vous confiance à l'égard du travail de l'UPAC...?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC (n=675) — Mention simple



3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.6 Perception du travail de l'UPAC

3.6.1 En général — suite

Les 35-54 ans et ceux qui suivent l'actualité judiciaire sur une base quotidienne ou hebdomadaire (souvent) ont moins confiance envers le travail de l'UPAC de façon générale.

Et quel est votre niveau de confiance à l'égard du travail de l'UPAC?
 Sur une échelle de 0 à 10, 0 signifie que vous ne lui faites pas du tout confiance, et 10 que vous lui faites tout à fait confiance.
 Avez-vous confiance à l'égard du travail de l'UPAC ...?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC	Total	Âge			Suivi de l'actualité judiciaire		
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Souvent	À l'occasion	Jamais
n=	675	113	240	322	487	169	11
De façon générale							
Tout à fait confiance (8-10)	23%	33%	18%	23%	23%	22%	30%
Assez confiance (6-7)	38%	36%	38%	38%	38%	41%	25%
Peu ou pas du tout confiance (0-5)	35%	26%	38%	37%	39%	26%	43%
Moyenne sur 10	5,9	6,5	5,5	6	5,8	6,3	5,5
NSP/Refus	4%	5%	5%	2%	0%	11%	2%

3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.6 Perception du travail de l'UPAC

3.6.2 Vérification de l'intégrité des entreprises qui font affaire avec l'état

Les répondants qui connaissent l'UPAC et son rôle lui font relativement peu confiance en matière de vérification de l'intégrité des entreprises qui font affaire avec l'État (note moyenne de 5,9 sur 10).

Les 35-54 ans et ceux qui suivent souvent l'actualité judiciaire font moins confiance à l'UPAC à cet égard.

Et quel est votre niveau de confiance à l'égard du travail de l'UPAC?
Sur une échelle de 0 à 10, 0 signifie que vous ne lui faites pas du tout confiance, et 10 que vous lui faites tout à fait confiance.
Avez-vous confiance à l'égard du travail de l'UPAC ...?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC	Total	Âge			Suivi de l'actualité judiciaire		
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Souvent	À l'occasion	Jamais
n=	675	113	240	322	487	169	11
Pour le travail de vérification de l'intégrité des entreprises qui font affaire avec l'État							
Tout à fait confiance (8-10)	25%	33%	24%	23%	23%	27%	41%
Assez confiance (6-7)	35%	34%	30%	38%	34%	38%	29%
Peu ou pas du tout confiance (0-5)	35%	27%	39%	35%	41%	21%	28%
<i>Moyenne sur 10</i>	5,9	6,2	5,5	6	5,6	6,5	6
NSP/Refus	5%	6%	7%	4%	2%	13%	2%

3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.6 Perception du travail de l'UPAC

3.6.3 Enquêtes sur la corruption

Même constat au regard des enquêtes sur la corruption : les citoyens ont relativement peu confiance envers le travail de l'UPAC en la matière (note moyenne de 5,8 sur 10). C'est plus particulièrement le cas des 35-54 ans et de ceux qui suivent l'actualité judiciaire souvent.

Et quel est votre niveau de confiance à l'égard du travail de l'UPAC?

Sur une échelle de 0 à 10, 0 signifie que vous ne lui faites pas du tout confiance, et 10 que vous lui faites tout à fait confiance.

Avez-vous confiance à l'égard du travail de l'UPAC ...?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC	Total	Âge			Suivi de l'actualité judiciaire		
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Souvent	À l'occasion	Jamais
n=	675	113	240	322	487	169	11
Enquêtes sur la corruption							
Tout à fait confiance (8-10)	26%	33%	23%	27%	25%	28%	41%
Assez confiance (6-7)	35%	33%	32%	38%	36%	36%	17%
Peu ou pas du tout confiance (0-5)	35%	29%	40%	34%	39%	26%	40%
Moyenne sur 10	5,8	6,1	5,4	6,1	5,6	6,4	5,5
NSP/Refus	4%	5%	5%	1%	0%	10%	2%

3. PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'UPAC

3.6 Perception du travail de l'UPAC

3.6.4 Prévention de la corruption auprès des fonctionnaires et des élus

Les répondants qui connaissent l'UPAC et son rôle font relativement peu confiance à l'organisation pour le travail de prévention de la corruption auprès des fonctionnaires et des élus (moyenne de 5,5 sur 10).

Et quel est votre niveau de confiance à l'égard du travail de l'UPAC?
 Sur une échelle de 0 à 10, 0 signifie que vous ne lui faites pas du tout confiance, et 10 que vous lui faites tout à fait confiance.
 Avez-vous confiance à l'égard du travail de l'UPAC ...?

Base : ceux qui disent connaître le rôle de l'UPAC	Total	Âge			Suivi de l'actualité judiciaire		
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Souvent	À l'occasion	Jamais
n=	675	113	240	322	487	169	11
Prévention de la corruption auprès des fonctionnaires et des élus							
Tout à fait confiance (8-10)	18%	24%	16%	18%	18%	19%	30%
Assez confiance (6-7)	35%	38%	31%	36%	33%	40%	25%
Peu ou pas du tout confiance (0-5)	42%	32%	46%	43%	48%	30%	43%
Moyenne sur 10	5,5	5,9	5,1	5,6	5,3	5,9	5,1
NSP/Refus	5%	7%	7%	3%	2%	12%	2%

4. CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE SIGNALEMENT

4. CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE SIGNALEMENT

4.1 Signalement d'une situation de corruption

S'ils étaient témoins d'une situation de corruption, trois Québécois sur dix le signaleraient à l'UPAC. En contrepartie, plus du tiers ne dénonceraient pas la situation (22% réprimanderaient le coupable sans le dénoncer, et 14% n'interviendraient pas).

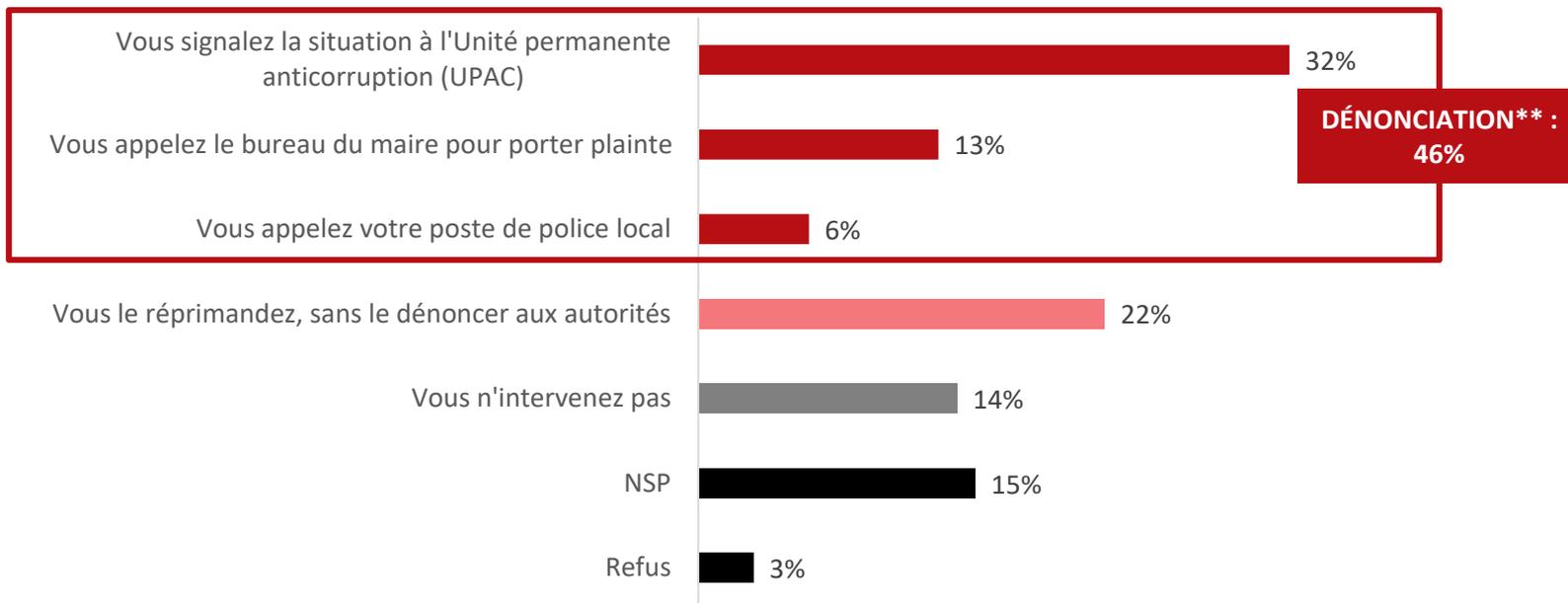
Les hommes (42%, contre 23% des femmes) et les 55 ans et plus (37%) sont plus nombreux à déclarer qu'ils signaleraient une telle situation à l'UPAC.

Voici une mise en situation :

Un ami ou une connaissance vous raconte qu'il a obtenu un contrat de déneigement avec votre municipalité. Il ajoute qu'il a obtenu le contrat en donnant 5000 \$ au directeur général de la municipalité pour assurer qu'il soit l'entrepreneur choisi.

Que faites-vous?*

Base : tous les répondants (n=1 001) — Mention multiple



Le total supérieur à 100% est attribuable à la mention multiple.

*Pour éviter tout biais auprès des répondants, et dans un effort de mesurer les intentions réelles des Québécois, cette question ainsi que celle de la page suivante ont été isolées et placées dans le sondage Omniweb du 28 au 30 août 2020. L'échantillon de ce sondage avait une taille (n=1 005) et une composition similaire à celui du sondage web contenant les autres questions. Les variables de pondération utilisées sont également les mêmes.

**% de répondants qui signaleraient la situation à l'UPAC et/ou appelleraient le bureau du maire et/ou appelleraient le poste de police local.

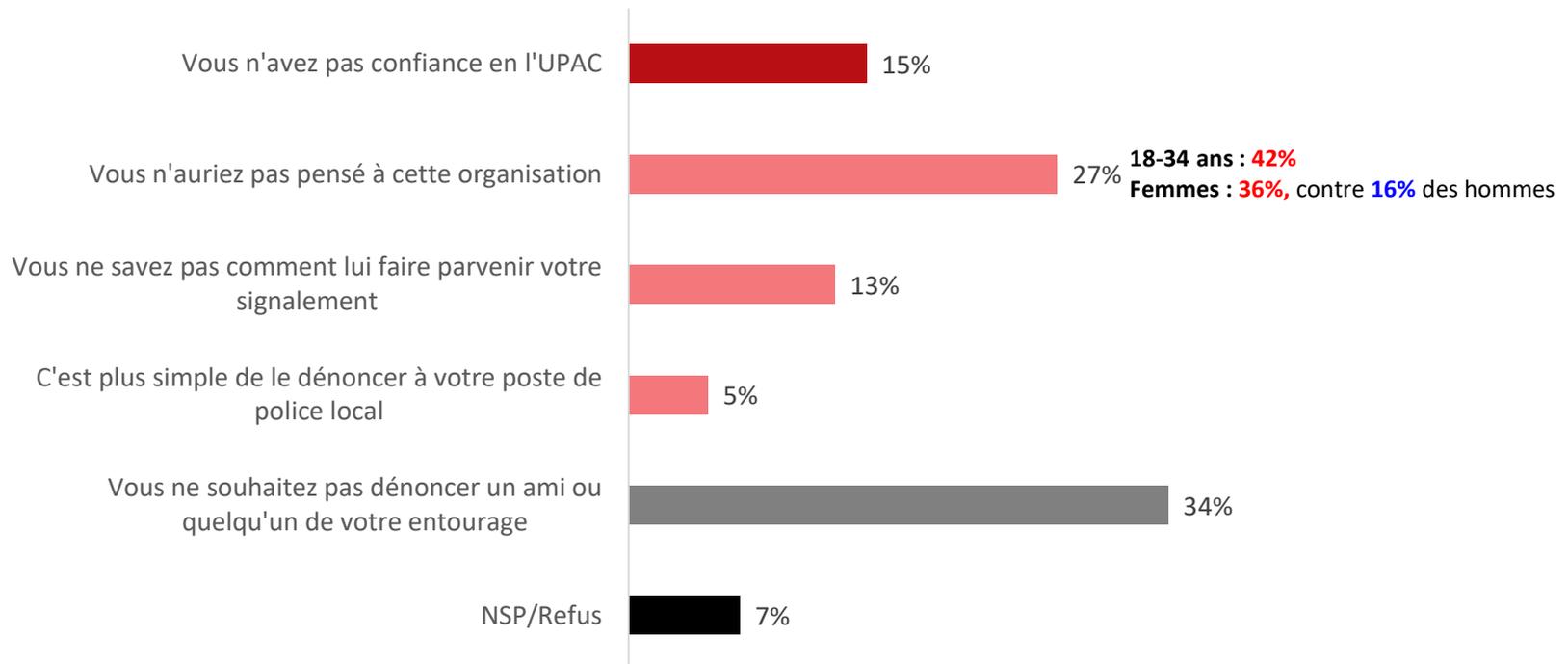
4. CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE SIGNALEMENT

4.2 Raison(s) de non-signalement

Parmi ceux qui ne dénonceraient pas la situation à l'UPAC, 27% l'expliquent par le fait qu'ils n'auraient pas pensé à cette organisation.

Notons que le tiers des répondants (34%) ne souhaiteraient pas dénoncer un ami ou quelqu'un de leur entourage.

Pour quelle(s) raison(s) ne signaleriez-vous pas la situation à l'Unité permanente anticorruption (UPAC)?
Base : les répondants qui ne dénonceraient pas à l'UPAC, excluant la non-réponse (n=518) — Mention multiple



4. CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE SIGNALEMENT

4.3 Rôle perçu des citoyens en matière de lutte à la corruption

La majorité des citoyens croient jouer un rôle peu ou pas du tout important dans la lutte à la corruption.

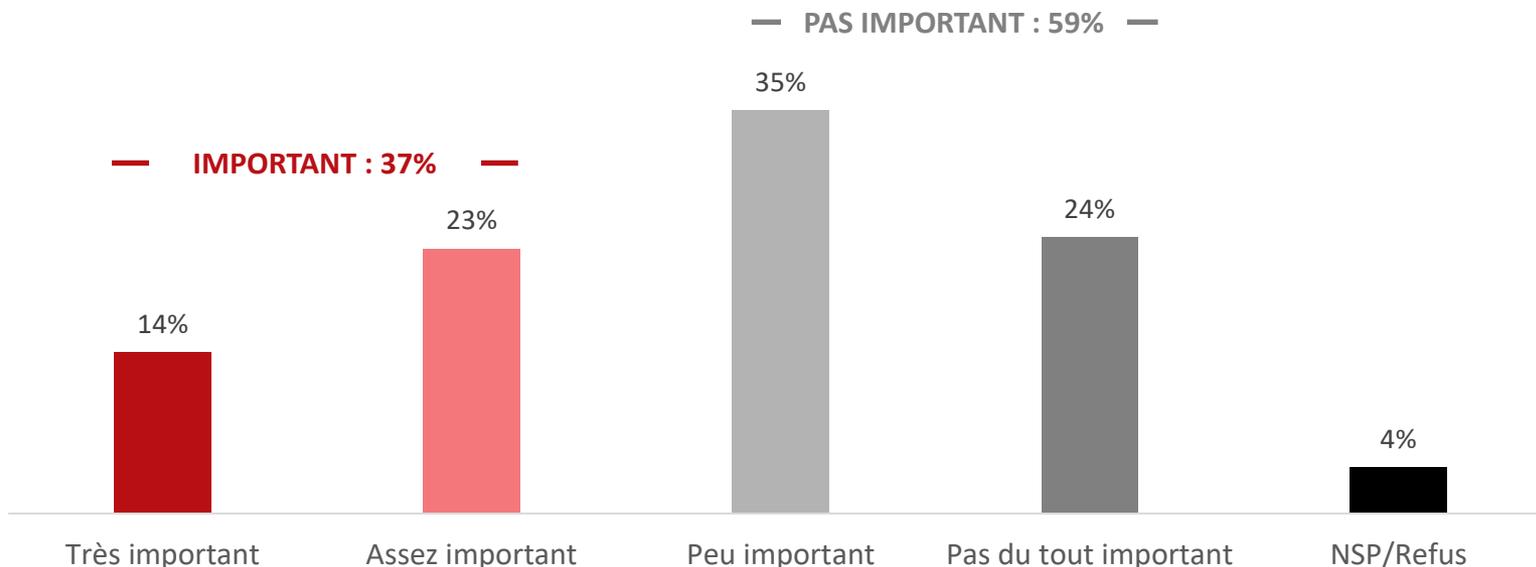
Près du quart des Québécois jugent qu'ils jouent un rôle assez important, et 14% un rôle très important.



Notons que les travailleurs de la fonction publique sont plus nombreux à croire qu'ils ne jouent pas un rôle important (70%).

En tant que citoyen, jugez-vous avoir un rôle très important, assez, peu ou pas du tout important dans la lutte à la corruption?

Base : tous les répondants (n=1 001)



5. COMMUNICATIONS DE L'UPAC

5. COMMUNICATIONS DE L'UPAC

5.1 Notoriété du site Internet

Près de trois Québécois sur 10 savent que l'UPAC a un site internet. Toutefois, 6% seulement l'ont déjà visité.

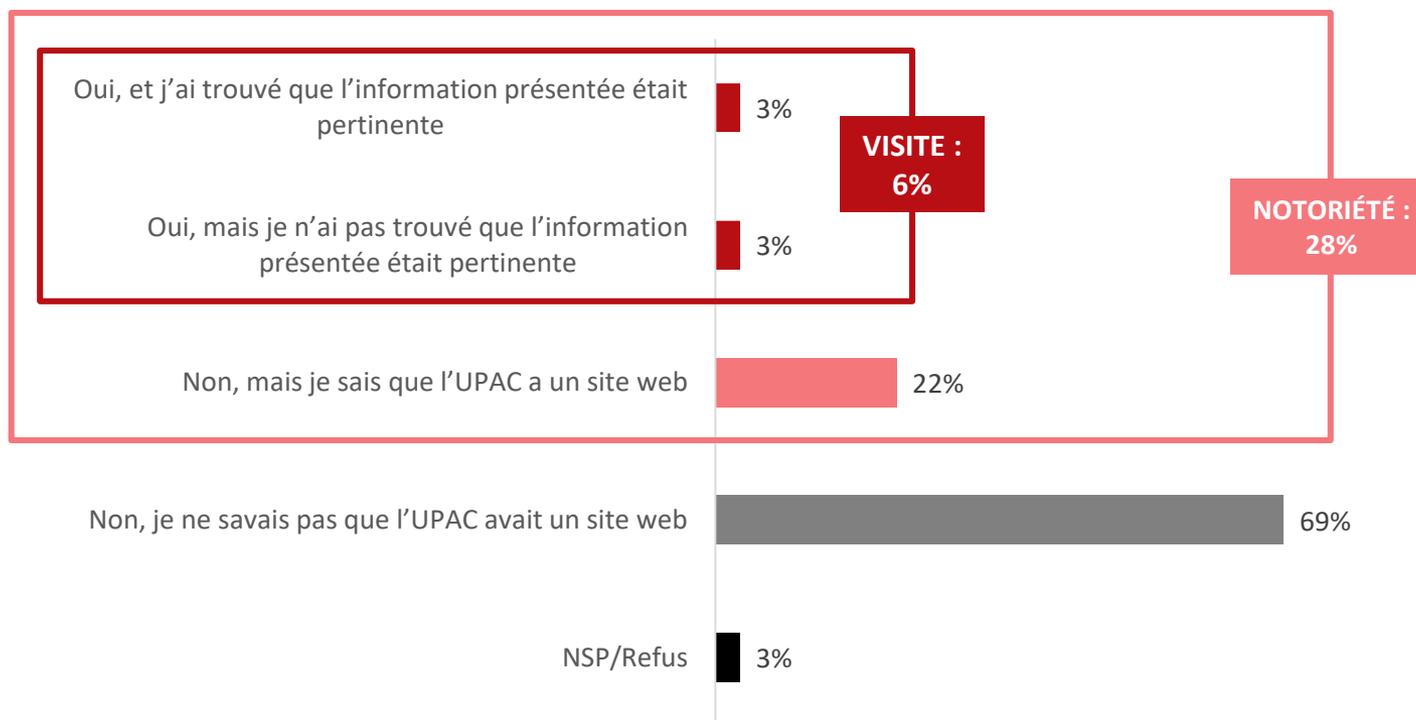


Le site web de l'UPAC est plus méconnu des travailleurs du secteur privé, 75% d'entre eux n'étant pas au courant de son existence (contre 66% des travailleurs du secteur public).

Les femmes (73%, contre 65% des hommes) ainsi que les 55 ans et plus (73%) sont également plus nombreux à ne pas connaître le site web.

Avez-vous déjà consulté le site web de l'UPAC?

Base : tous les répondants (n=1 001)



5. COMMUNICATIONS DE L'UPAC

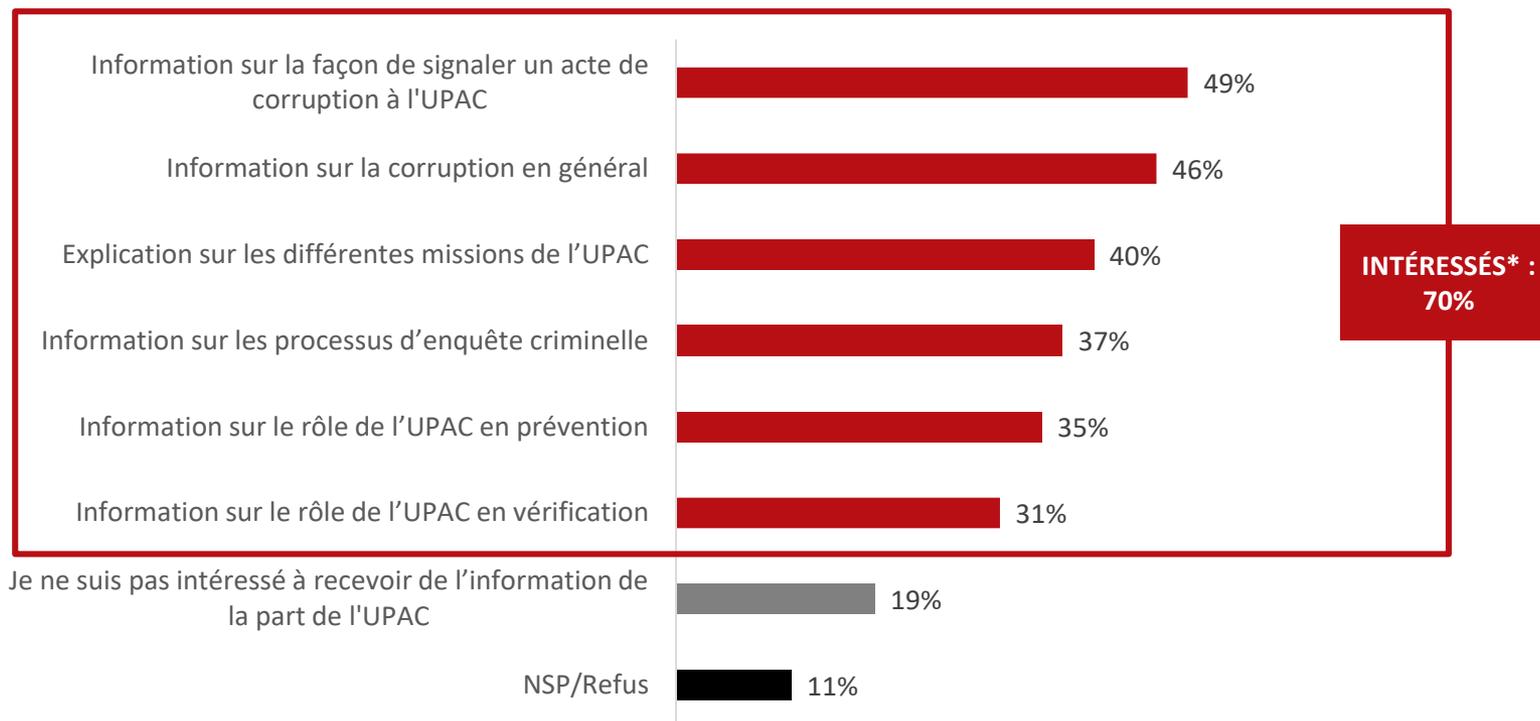
5.2 Intérêts pour différents types d'informations

La majorité souhaite en apprendre plus sur l'UPAC.

De fait, 70% des Québécois souhaitent que l'UPAC leur communique au moins un type d'information parmi ceux ci-dessous. La façon de signaler un acte de corruption et des informations sur la corruption en général sont les deux sujets suscitant le plus d'intérêt. Les différences observées en regard au profil des répondants sont présentées dans les tableaux des pages suivantes.

Parmi les types d'information suivants, lesquels aimeriez-vous que l'UPAC communique?

Base : tous les répondants (n=1 001) — Mention multiple



Le total supérieur à 100% est attribuable à la mention multiple.

*Proportion des répondants étant intéressés à recevoir au moins un type d'information.

5. COMMUNICATIONS DE L'UPAC

5.2 Intérêts pour différents types d'informations — suite

Les hommes, les 55 ans et plus ainsi que ceux qui suivent souvent l'actualité judiciaire (à tous les jours ou à toutes les semaines) sont plus nombreux à montrer de l'intérêt pour recevoir de l'information de l'UPAC.

Parmi les types d'information suivants, lesquels aimeriez-vous que l'UPAC communique?

Base : tous les répondants Mention multiple	Total	Sexe		Âge			Suivi de l'actualité judiciaire		
		Homme	Femme	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus	Souvent	À l'occasion	Jamais
n=	1 001	461	540	274	337	390	621	298	61
TOTAL INTÉRESSÉ*	70%	78%	64%	67%	67%	76%	81%	64%	35%
Information sur la façon de signaler un acte de corruption à l'UPAC	49%	52%	45%	45%	49%	51%	56%	42%	27%
Information sur la corruption en général	46%	49%	44%	41%	41%	54%	53%	40%	25%
Explication sur les différentes missions de l'UPAC	40%	43%	37%	36%	40%	41%	45%	39%	11%
Information sur les processus d'enquête criminelle	37%	38%	37%	33%	36%	41%	43%	33%	15%
Information sur le rôle de l'UPAC en prévention	35%	37%	33%	28%	35%	39%	39%	33%	13%
Information sur le rôle de l'UPAC en vérification	31%	35%	27%	26%	31%	34%	35%	27%	12%
Je ne suis pas intéressé à recevoir de l'information de la part de l'UPAC	19%	15%	22%	20%	24%	13%	14%	22%	38%
NSP/Refus	11%	8%	15%	13%	9%	11%	6%	14%	27%

Le total supérieur à 100% est attribuable à la mention multiple.

*Proportion des répondants étant intéressés à recevoir au moins un type d'information.

5. COMMUNICATIONS DE L'UPAC

5.2 Intérêts pour différents types d'informations — suite

Les travailleurs d'entreprises privées faisant affaire avec l'État sont eux aussi plus nombreux à souhaiter recevoir ce type d'information.

Parmi les types d'information suivants, lesquels aimeriez-vous que l'UPAC communique?

Base : tous les répondants Mention multiple	Total	Secteur**			
		Privé faisant affaire avec l'État	Privé ne faisant pas affaire avec État	Publique	OSBL
n=	1 001	95	65	206	44
TOTAL INTÉRESSÉ*	70%	81%	69%	75%	50%
Information sur la façon de signaler un acte de corruption à l'UPAC	49%	64%	51%	56%	24%
Information sur la corruption en général	46%	56%	40%	45%	35%
Explication sur les différentes missions de l'UPAC	40%	50%	32%	43%	30%
Information sur les processus d'enquête criminelle	37%	38%	26%	40%	33%
Information sur le rôle de l'UPAC en prévention	35%	39%	24%	38%	21%
Information sur le rôle de l'UPAC en vérification	31%	41%	18%	34%	14%
Je ne suis pas intéressé à recevoir de l'information de la part de l'UPAC	19%	11%	25%	18%	35%
NSP/Refus	11%	8%	6%	7%	15%

Le total supérieur à 100% est attribuable à la mention multiple.

*Proportion des répondants étant intéressés à recevoir au moins un type d'information.

**Parmi les travailleurs employés.

5. COMMUNICATIONS DE L'UPAC

5.3 Outils de communications à privilégier

Pour fournir aux citoyens de l'information à propos de l'UPAC, les réseaux sociaux et les médias traditionnels seraient des outils efficaces, mais pour différents groupes d'âge.

Notons également que la moitié des répondants consulteraient le site web de l'UPAC à cette fin.

Parmi les outils de communication suivants, lesquels seraient les plus efficaces pour vous fournir de l'information de la part de l'UPAC?

Base : les répondants intéressés à obtenir de l'information de l'UPAC Mention multiple	Total	Âge		
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et plus
n=	745	185	243	317
Médias traditionnels (télévision, radio, journaux, sites ou applications de nouvelles)	56%	54%	48%	62%
Site web de l'UPAC	52%	52%	51%	54%
Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, etc.)	37%	58%	43%	21%
Capsules vidéo explicatives	33%	32%	34%	33%
Des publications spécialisées	19%	18%	22%	17%
NSP/Refus	2%	1%	2%	1%



VOLET QUALITATIF
GROUPES DE DISCUSSION



PROFIL DES PARTICIPANTS

PROFIL DES PARTICIPANTS

	Québec RMR 7 participants	Montréal RMR 9 participants
	Mardi 15 septembre 2020 17h30	Mardi 15 septembre 2020 19h30
Sexe		
Homme	3	4
Femme	4	5
Âge		
18 à 34 ans	1	3
35 à 54 ans	3	3
55 ans et plus	3	3
Scolarité		
Primaire et secondaire	1	-
Collégial	2	5
Universitaire	4	4
Revenu		
Moins de 40 000 \$	2	3
De 40 000 \$ à 80 000 \$	2	2
80 000 \$ et plus	3	4
Niveau de connaissance de l'Unité permanente anticorruption (UPAC)		
Je connais bien le rôle de cette organisation	1	4
Je connais vaguement le rôle de cette organisation	5	5
Je connais cette organisation de nom seulement, mais pas son rôle	1	-
Fréquence du suivi de l'actualité judiciaire		
Tous les jours ou presque	4	4
Quelques fois par semaine	1	2
Quelques fois par mois	4	3

1. L'ACTUALITÉ JUDICIAIRE ET LA CORRUPTION AU QUÉBEC

Dans les nouvelles québécoises, l'actualité judiciaire semble particulièrement retenir l'attention des participants.

Je trouve que c'est un sujet divertissant, plus spectaculaire que la météo, par exemple. Ce sont des sujets qui m'interpellent plus. J'aime plusieurs journalistes, en particulier qui creusent bien leurs dossiers — s'ils n'étaient pas là, on n'entendrait pas parler de cas assez monstrueux. Je suis tous les processus en entier, pour voir comment vont se terminer les enquêtes.

Par ailleurs, plusieurs personnalités et cas médiatisés, que ce soit récemment ou dans les dernières années, sont évoqués des participants à plusieurs reprises, tout au long de la discussion :

- Le cas Robert Lafrenière
- La commission Charbonneau
- Le cas Jean Charest
- Les dénonciations dans les municipalités



Fait intéressant : le commissaire actuel, monsieur Frédérick Gaudreau, n'est pas connu des participants.

Lorsqu'on demande aux participants de nous décrire comment ça se passe, au Québec, en matière de corruption, les connaissances des participants sont limitées, sauf exception.

D'une part, la corruption et la collusion sont deux phénomènes qui, pour la plupart des participants, sont difficiles à différencier.

Je dois dire que je mélange la collusion et la corruption. Pour moi, la corruption c'est plus clair : c'est donner de l'argent pour un contrat. Je ne sais pas c'est quoi la différence entre les deux, je pensais que ça voulait dire la même chose.

En matière de dénonciation, quelques participants se risquent à dire que les citoyens jouent un rôle en la matière, et non seulement les corps d'enquête spécialisés et l'UPAC. Au niveau de l'intervention, c'est principalement l'UPAC qui serait impliquée. Par contre, le processus entre la dénonciation et l'enquête est méconnu pour la plupart.

Ils se font pigner la main dans le sac, et l'UPAC débarque. Je pense que tous les citoyens ont le pouvoir et le devoir de dénoncer des situations de collusion et d'infraction à l'UPAC. Dans le cas que je connais, le contracteur a dénoncé le maire au moyen d'une caméra cachée en allant soumettre une enveloppe brune. Souvent, une clique d'entrepreneurs se forme pour avoir une job, ils font monter les prix et à ce moment l'UPAC se met le nez là-dedans.

2. CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.1 Son rôle et son champ d'intervention

Si les participants ont de la difficulté à établir avec certitude la séquence complète d'événements en cas de dénonciation, ils savent une chose, c'est que l'UPAC intervient.

La question, cependant, est de savoir de quelle façon l'UPAC intervient.

De fait, si tous les participants connaissent l'organisme de nom et ont une idée générale de sa raison d'être, la plupart admettent en connaître peu sur l'UPAC et son fonctionnement.

*Je ne connais pas beaucoup le rôle de l'UPAC, mais je crois qu'elle supervise les enquêtes en matière de corruption.
Je sais que c'est eux qui enquêtent pour des cas de corruption, je suppose qu'ils accumulent des preuves pour monter des cas devant les tribunaux.
Je prends l'UPAC comme un corps d'enquête — au lieu d'enquêter sur un meurtre, ils enquêtent sur de la corruption.*

Cette connaissance limitée se traduit par une certaine confusion entourant le début et la fin du champ d'intervention de l'UPAC.

La plupart des participants ne savent pas de quelles étapes se charge l'UPAC entre le signalement, l'enquête, la poursuite en justice et la condamnation. Le discours de certains porte même à croire qu'ils sont d'avis que toutes ces étapes sont de sa responsabilité.

*J'avoue que qui porte plainte, où, comment ça débute; je ne sais pas trop comment ça fonctionne. Je ne sais pas comment les informations se rendent à eux, et à partir de quel moment ils interviennent.
Ça prend trop de temps pour qu'ils déposent des accusations aux tribunaux.*

Quelques participants seulement soulignent que l'UPAC est principalement chargée des étapes de vérification et d'enquête.

*C'est un groupe qui est chargé d'enquêter et d'investiguer en continu sur les entreprises, s'il se passe des choses croches.
L'UPAC, c'est l'étude et l'analyse, il faut faire attention de ne pas mettre tout sur le dos de l'UPAC.*

2. CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.2 Notoriété dans les médias

Quelques participants sont au fait de l'existence et des actions de l'UPAC de par leur situation professionnelle.

De par mon métier (ingénieur civil), je sais comment ça fonctionne, car les phénomènes de la corruption et de la collusion sont répandus dans mon travail. J'ai souvent été témoin d'enquêtes ou moi-même dénoncé des situations dont j'ai été témoin. J'ai entendu parler de l'UPAC par un cas qui s'est produit sur mon lieu de travail. C'est le seul contact direct que j'ai eu, sinon c'est toujours de façon indirecte par les médias.

Toutefois, pour la plus grande partie des participants, leur connaissance de l'UPAC provient presque exclusivement de ce dont ils entendent parler dans les médias.

Moi, je connais ces informations d'un peu partout : les journaux, la radio, certains éditorialistes. Je prends un peu tout ça en compte pour me faire ma propre opinion.

Les informations qu'on a de l'UPAC, on les reçoit d'un peu partout : à la télévision, dans les journaux, à la radio. Je n'ai pas d'exemple spécifique en tête, mais on a souvent entendu des communiqués de presse de monsieur Lafrenière à la radio et à la télévision.

S'ils ont surtout entendu parler de l'organisation en mal, plusieurs participants font la part des choses et croient que les médias choisissent le plus souvent de partager de l'information et des nouvelles qui sont négatives, dans l'optique de faire du bruit.

En général, je crois que les médias font leurs choux gras des informations qui les intéressent. Donc, ils ont tendance à mettre de l'avant le négatif, ce qui fait qu'on ne peut pas se fier à ce que l'information soit neutre. Les médias profitent d'information biaisée pour faire du bruit.

Néanmoins, d'autres pensent que les médias diffusent de la nouvelle qui est bien réelle, et que si l'information qui sort sur l'UPAC est surtout négative, c'est le reflet de ce qui se passe au sein de l'organisation et dans ses interventions.

Les médias n'inventent pas des choses, par contre. Si l'UPAC ne prouve pas ses bons coups, c'est dur pour les médias de faire la nouvelle là-dessus! Ils transmettent de l'information sur ce qu'ils savent et n'inventeront pas de l'information positive s'il n'y en a pas. Les médias ne peuvent pas donner des succès s'il n'y en a pas! La prévention, on ne la voit pas, donc ils ne peuvent pas s'en vanter.

2. CONNAISSANCE DE L'UPAC

2.3 Sa mission et sa composition

Lorsqu'on présente aux participants la mission de l'UPAC, détaillée ci-dessous, elle crée de la confusion.

Le Commissaire à la lutte contre la corruption est un corps de police spécialisé dont la mission est d'assurer, pour l'État, la coordination des actions de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur public. Pour ce faire, il dirige et coordonne les équipes d'enquête et de vérification désignées par le gouvernement qui forment l'Unité permanente anticorruption.

Les notions de vérification et d'enquête sont connues, mais lorsque l'animatrice demande aux participants de les différencier, plusieurs sont sans mots, laissant croire que ces deux rôles ne sont pas bien distingués par tous. Ceux qui font la nuance ont toutefois une bonne compréhension.

La vérification se fait avant l'enquête. C'est de valider que tout est en ordre, tandis que l'enquête se fait une fois qu'on remarque une infraction. C'est d'amasser des preuves et monter un dossier.

L'élément préventif surprend plus d'un participant, de même que l'absence d'une référence à la collusion.

*L'aspect prévention est inconnu pour moi.
Ça me surprend que la collusion ne fasse pas partie des champs d'intervention de l'UPAC. [...] ça ne semble pas faire partie de ses champs d'intervention, en tout cas pas dans ce qu'on met de l'avant, et j'aurais cru que oui. Ça me semble important.*

Il y a un flou entourant les équipes qui composent l'UPAC, et de qui elles relèvent.

À l'exception de quelques participants bien renseignés, la plupart n'auraient pas été en mesure de dire quelles unités composent l'UPAC, de quels organismes elles proviennent, ni de qui elles relèvent. Même constat en rapport à la taille de l'organisation — si quelques participants savent que l'UPAC est une organisation importante composée de plus de 300 individus, certains la croient beaucoup plus petite.

*L'équipe devrait se faire connaître. Il me semble que ça englobe plusieurs personnes, de différentes organisations.
Je ne savais pas que l'UPAC relevait du Commissaire.
Je pensais que l'UPAC était une seule équipe.
Il me semble que ce n'est pas une grosse équipe, je pense que c'est une quinzaine de personnes.*

3. PERCEPTION DE L'UPAC

3.1 Opinion de l'UPAC

Les participants sont convaincus de l'importance de l'UPAC en tant qu'organisation.

Selon plusieurs, sa simple existence découragerait des criminels potentiels de commettre des infractions. De plus, quelques-uns mettent de l'avant qu'il est important d'encadrer le travail de vérification et d'enquête qui est déjà fait au sein de la fonction publique et du milieu municipal ; qu'une instance de niveau macro soit imputable en la matière.

*L'existence même de l'UPAC a encouragé les citoyens à dénoncer, juste ça, c'est un effet positif!
Je crois qu'un seul organisme qui supervise le travail d'enquête sur la corruption ne peut pas être négatif, ça ne fait qu'aider.*

Néanmoins, la plupart entretiennent une mauvaise opinion de l'UPAC, ou une opinion neutre, lui attribuant un faible taux de réussite. Notons qu'ils sont plusieurs à admettre baser leur opinion sur une connaissance peu approfondie de l'organisation.

Selon la perception des participants, le travail de l'UPAC mène rarement à des arrestations et des condamnations. La taille de l'organisation, la lourdeur administrative et la lenteur des procédures seraient en cause.

*Mon opinion est positive, mais je crois aussi que c'est rendu trop gros pour le bien-être de leur organisation. Je crois que c'est trop lourd, ça implique trop de choses, et que peut-être ils ont perdu de vue leur objectif.
Dans ma perception, l'UPAC est rendue trop grosse. Il y a trop d'équipes et d'individus qui communiquent entre eux. Quand c'est trop gros, c'est dur à faire bouger et ça entraîne des situations où il y a anguille sous roche.
Je crois que c'est pertinent que ça existe, mais mon impression est que ça brasse à l'interne, donc ça nous fait douter de leur capacité à donner le bon exemple.*

*Ma perception est qu'ils n'ont pas un taux de réussite très élevé, dû à la lourdeur et la complexité des enquêtes.
Selon moi c'est un « show de boucane ». Ça n'a rien apporté de neuf et rien réglé, car il y avait déjà des structures en place pour faire la vérification au sein des organismes. Selon moi, l'UPAC ralentit les processus normaux.
Les gros poissons ne se font jamais attraper, et ça, ça pose un gros problème au niveau de l'apparence.*

3. PERCEPTION DE L'UPAC

3.1 Opinion de l'UPAC — suite

Quelques participants soulignent cependant que la lenteur perçue du processus d'enquête et le peu d'accusations portées peuvent être attribuables à des acteurs et à des causes qui n'incombent pas à l'UPAC.

Qui plus est, quelques-uns font remarquer qu'il est tout à fait probable qu'une partie du travail de l'UPAC, surtout en matière de prévention, reste dans l'ombre, malgré qu'il soit très positif!

Je crois que la difficulté est plus au niveau des tribunaux, le problème ne vient pas de l'UPAC. Quand on dit que c'est trop gros, moi je me dis justement que si c'est gros, c'est parce qu'il y a beaucoup de corruption, et donc que l'organisme est important! Les contestations ralentissent également les avancées de l'UPAC. Il faut en tenir compte. C'est normal que ça dure longtemps, mais on veut quand même faire la clarté sur ces accusations. Il s'agit d'être patient parce que plusieurs acteurs sont impliqués. C'est long monter des dossiers d'accusations, donc mon opinion de l'UPAC demeure positive parce que je tiens compte des autres facteurs qui ralentissent leurs enquêtes. Il ne faut pas mettre la longueur du processus sur le dos de l'UPAC. Moi je suis certain qu'il y a beaucoup de travail positif, en prévention surtout, dont on n'entend pas parler. On nous présente le négatif et ce qui n'avance pas surtout, il faut faire attention à ça.

3. PERCEPTIONS DE L'UPAC

3.2 Niveau de confiance

Les participants ont confiance en la capacité de l'UPAC de faire un travail efficace.

De fait, ils évoquent des situations impliquant des villes et des municipalités pour lesquelles ils croient que les enquêtes ont porté fruit.

Ils ont fait un super travail dans les villes comme Montréal, Laval et Mascouche. Ils font des bons coups, par exemple en dénonçant la mairesse de Boisbriand.

Néanmoins, la plus grande partie se méfie du rapport d'indépendance entre l'UPAC et le milieu gouvernemental.

 Notons que certaines impressions sont basées sur des perceptions erronées.

Sa mission est nécessaire, mais il faut un cadre plus indépendant du pouvoir, et il faut leur donner les moyens pour enquêter sur la quantité colossale de contrats qui sont administrés chaque année. Présentement, je me questionne sur leurs moyens, tant en termes de ressources que d'indépendance.

Le fait que c'est désigné par le gouvernement, je me questionne sur les conflits d'intérêts. J'avais l'impression qu'ils étaient plus indépendants de l'État.

C'est pour les enquêtes à l'interne, au niveau du gouvernement que ça semble plus suspect. Les infractions dans les villes sont sorties au grand jour, mais quand on parle au niveau provincial, ça ne donne rien parce que les fautifs sont protégés.

Aussitôt que ça tombe sur des grosses têtes, comme Jean Charest, ça n'aboutit à rien.

La nomination du commissaire peut éveiller des questions. Présentement c'est nommé par le gouvernement, et ça, ça pose problème parce que le gouvernement donne le pouvoir à des figures en qui il a confiance.

4. LES COMMUNICATIONS DE L'UPAC

Lorsqu'on demande aux participants s'ils aimeraient que l'UPAC leur communique de l'information, la réponse est quasi unanime : oui il faut communiquer, mais que ce soit bien fait et pour les bons objectifs.

La priorité devrait être d'informer les citoyens du rôle de l'UPAC, en passant par les médias.

Je crois qu'ils devraient faire un meilleur effort pour communiquer avec monsieur et madame Tout-le-Monde. Puisque je n'ai pas plus d'intérêt que ça pour faire moi-même des recherches, il faut qu'ils fassent un effort supplémentaire pour joindre les gens comme moi. Personnellement, je crois que ce n'est pas le rôle de l'UPAC de communiquer directement avec la population, ils doivent s'en remettre aux médias pour relayer l'information. S'ils ont le réel désir de se rapprocher des citoyens, ils doivent faire un effort de plus pour garder le contact et le contrôle de leur image avec les médias.

Certains sont d'avis que des publicités rappelant le rôle de dénonciation des citoyens pourraient avoir des effets positifs en matière de notoriété pour l'UPAC, mais aussi sur la propension de la population à dénoncer de telles infractions.

Je pense que ce n'est pas leur mission principale de communiquer régulièrement. Mais, je suggère de faire une publicité incitant les gens à dénoncer. Ça favoriserait la dénonciation de façon directe, et les gens seraient peut-être plus enclins à faire leurs propres recherches.

En regard au type de contenu que souhaitent recevoir les participants, certains présentent une certaine curiosité pour les enquêtes d'actualité. Toutefois, plusieurs sont sensibles au fait qu'il peut être délicat de dévoiler des informations sur les procédures en cours. Par conséquent, de l'information sur l'UPAC en général, sa mission et ses accomplissements récents seraient à privilégier.

Il ne faut pas communiquer des détails sur des enquêtes en cours. Le mieux serait vraiment de donner plus d'information sur la mission dans une optique de prévention, pour sensibiliser les gens à dénoncer.

4. LES COMMUNICATIONS DE L'UPAC — suite

Quant au format que doivent prendre ces communications, la plupart croient que de l'information factuelle, diffusée dans les médias traditionnels, les réseaux sociaux et sur Internet demeure pertinente.

*L'information doit passer par Internet, sur les réseaux sociaux. C'est incontournable pour faire connaître la mission de son entreprise.
Sur Facebook, par courriel, je crois que ce sont de bonnes façons.
Je crois que des communiqués qui parlent des enquêtes réussies seraient bien.*

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs manifestent leur intérêt pour une émission télévisée spécialisée de type documentaire où on présenterait l'UPAC de façon plus détaillée, ainsi que des enquêtes en cours, mais surtout terminées.

*Je ne suis pas intéressée à recevoir de l'information par courriel et sur Facebook. Par contre, une émission d'une heure qui nous présente l'UPAC, j'aimerais ça, je trouverais intéressant d'en apprendre plus sur ce qu'ils font et comment ils enquêtent.
Une émission documentaire, dans laquelle un modérateur pose des questions serait intéressante, dans une visée pédagogique.
Un format d'une heure, où on démystifie l'UPAC ça serait intéressant, savoir ce qu'ils font.*

5. RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

Lorsqu'on leur demande quelle(s) recommandation(s) ils auraient à faire à l'UPAC afin qu'elle gagne la confiance des citoyens, les réponses des participants s'articulent autour de trois thèmes principaux.

1. Qu'on démystifie la corruption, le processus d'enquête et de vérification, ainsi que l'UPAC (sa composition, son rôle et ses interventions).

Mieux connaître l'UPAC et ses actions permettrait à la population d'être plus indulgente envers elle.

La corruption, c'est mystérieux, l'UPAC aussi. Je crois que faire connaître la procédure et le déroulement d'une enquête typique aiderait vraiment les gens à être plus indulgents avec l'organisation.

Ma recommandation serait de mieux faire connaître leur rôle et leur raison d'être à la population. On a parlé de prévention, je crois que c'est un élément qui est méconnu aussi.

L'équipe devrait se faire connaître, ce n'est pas le travail d'un seul homme. Il faut rappeler que ça englobe plusieurs personnes qui proviennent de différentes organisations.

Communiquer une idée de leur taux de réussite pourrait aider à démontrer qu'ils réussissent ce qu'ils entreprennent, et à dissuader certains de commettre des infractions, parce qu'il savent qu'ils vont se faire prendre.

2. L'importance de communiquer aux citoyens que personne n'est à l'abri de l'UPAC.

La confiance de plusieurs est ébranlée par un manque perçu d'imputabilité de certains individus ou organismes, et le fait que certaines enquêtes n'aient pas mené à des condamnations formelles.

Il faut montrer que ce n'est pas parce qu'on s'appelle « big shot », qu'on est à l'abri des enquêtes. Il faut prouver qu'ils sont capables de s'attaquer à des gens plus connus. Il faut sortir dans les médias pour le dire.

Durant tout le processus des enquêtes, il faut nous donner plus de détails, et nous prouver qu'ils sont capables d'aller au bout des choses. Ce qui est fâchant avec la durée, ce n'est pas la longueur, mais qu'on a l'impression qu'ils abandonnent des cas.

Il faudrait qu'ils soient plus sévères. On a l'impression qu'il n'y a pas de suivi. Il faut aller plus loin dans les vérifications, et qu'ils fassent un suivi sur les équipes, les entreprises, les ingénieurs qui ont fraudé. S'il y a eu des suspicions, il faut les talonner.

5. RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS —*suite*

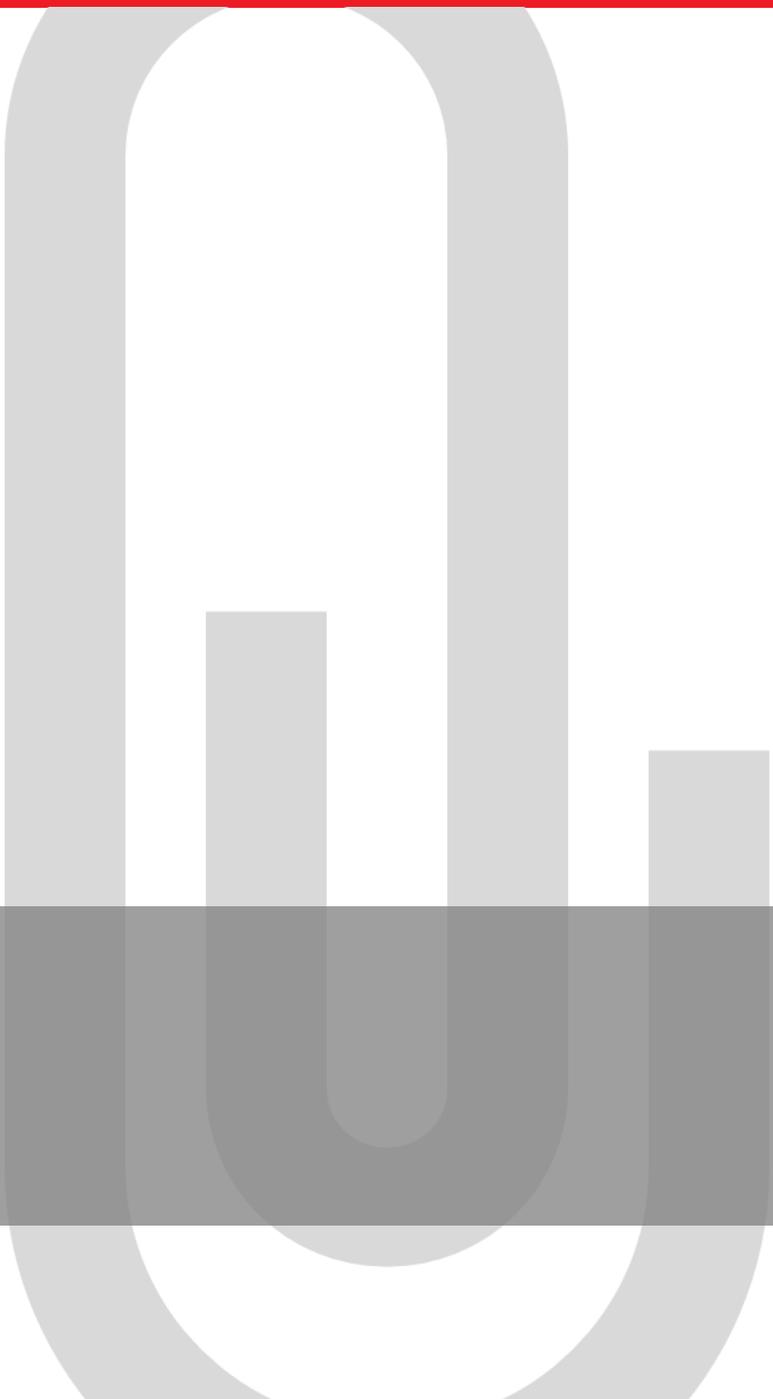
3. Clarifier le rapport d'indépendance de l'UPAC envers le gouvernement.

Si plusieurs croient que le gouvernement ne doit pas se mêler des enquêtes de l'UPAC, d'autres estiment que son travail doit être supervisé par un cadre externe. Pour ce faire, plusieurs participants évoquent la possibilité de créer une unité de supervision composée de citoyens, issus de différents milieux professionnels.

Il faut s'assurer que le gouvernement se mêle moins des interventions de l'UPAC pour gagner la confiance des citoyens.

D'un autre côté, l'UPAC était trop indépendante, c'est pour ça qu'il y a eu des problèmes. Personne ne savait ce qu'ils faisaient. Il y a actuellement un problème d'égo, c'est pour ça que le gouvernement est intervenu, parce qu'il savait que l'UPAC travaillait trop en vase clos. Je suggère qu'il y ait des citoyens de plusieurs domaines, des professionnels, des travailleurs qui forment une équipe de représentants, à qui l'UPAC aurait des comptes à rendre.

Le BEI a commencé à être impliqué dans les enquêtes policières. Ces gens-là, ce sont des civils qui viennent décortiquer ce que les policiers ont fait, pour assurer un jugement externe. Je crois que ça pourrait intégrer un autre point de vue.

A large, light gray, stylized number '10' is centered on the page. The '1' is a simple vertical bar with rounded ends, and the '0' is a large oval with rounded ends. A dark gray horizontal bar is positioned across the middle of the page, partially overlapping the '10'.

ANNEXES

ANNEXE A : COMPOSITION DÉTAILLÉE DES RÉGIONS

À des fins d'analyse, les régions du Québec ont été regroupées en cinq grandes régions.

Composition détaillée des cinq grandes régions
MONTREAL (région métropolitaine de recensement [RMR])
Montréal
Laval
Lanaudière (partie Montréal RMR)
Laurentides (partie Montréal RMR)
Montérégie (partie Montréal RMR)
QUÉBEC (région métropolitaine de recensement [RMR])
Capitale-Nationale (partie Québec RMR)
Chaudière-Appalaches (partie Québec RMR)
EST-DU-QUÉBEC
Bas-Saint-Laurent
Saguenay / Lac-Saint-Jean
Côte-Nord
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine
CENTRE-DU-QUÉBEC
Mauricie
Estrie
Capitale-Nationale (partie non RMR)
Chaudière-Appalaches (partie non RMR)
Centre-du-Québec
OUEST-DU-QUÉBEC
Outaouais
Abitibi-Témiscamingue
Lanaudière (partie non RMR)
Laurentides (partie non RMR)
Montérégie (partie non RMR)

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE

Notoriété et confiance de l'UPAC
71522-001 CLCC W1000 – genpop province
Questionnaire - ébauche

Section 0 : Variables sociodémographiques

LANG – Poser à tous – mention simple

Préféreriez-vous répondre en français ou en anglais?
Would you prefer answer in English or in French?

Français
English

QOQC – Poser à tous – mention simple

Dans quelle région du Québec demeurez-vous ?

Bas-Saint-Laurent
Saguenay—Lac-Saint-Jean
Capitale-Nationale
Mauricie
Estrie
Montréal
Outaouais
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Chaudière-Appalaches
Laval
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

SEXE – Poser à tous – mention simple

Êtes-vous de sexe :

Note : comme indiqué par Statistique Canada, les Canadiens transgenres, transsexuels et intersexués doivent indiquer le sexe (masculin ou féminin) auquel ils s'identifient le plus.

Masculin
Féminin

AGE – Poser à tous – mention simple

Quel âge avez-vous ?

Moins de 18 ans ->REMERCIER ET TERMINER
18 à 24 ans

25 à 34 ans
35 à 44 ans
45 à 54 ans
55 à 64 ans
65 ans ou plus

Je préfère ne pas répondre ->REMERCIER ET TERMINER

LANGU – Poser à tous – mention simple

Quelle est la langue ou les langues que vous avez apprise(s) en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez toujours ?

Français
Anglais
Autre langue
Français et anglais
Français et autre(s) langue(s)
Anglais et autre(s) langue(s)
Autres et autres
Je préfère ne pas répondre

ENFAN – Poser à tous – mention simple

Y a-t-il des enfants âgés de MOINS DE 18 ANS habitant avec vous à la maison ?

(SI OUI) : Ont-ils 12 ans ET PLUS ou MOINS de 12 ans ?
Oui : 12 ans et PLUS SEULEMENT
Oui : 12 ans et plus ET moins de 12 ans
Oui : MOINS de 12 ans SEULEMENT
Non, aucun enfant de moins de 18 ans à la maison
Je préfère ne pas répondre

EMPLO – Poser à tous – mention simple

Quelle est votre situation d'emploi actuelle?

Employé à temps plein
Employé à temps partiel
À votre compte / travailleur autonome
Étudiant
Au foyer
Sans emploi
Retraité
Je préfère ne pas répondre

ENTRE1 POSER SI EMPLO = 01, 02 – Une mention possible

Pour quel type d'entreprise / organisation travaillez-vous?

Entreprise privée à but lucratif

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE

Fonction publique ou parapublique
 Organisation sans but lucratif (communautaire, coopérative, etc.)
 Je préfère ne pas répondre

ENTRE2 POSER SI ENTRE1 = 01 – Une mention possible

À votre connaissance, l'entreprise pour laquelle vous travaillez fait-elle affaire avec un ou plusieurs organisme(s) public(s) ou parapublique(s)?

Répondez au mieux de votre connaissance. Si vous ignorez la réponse, indiquez « Je ne suis pas certain ».

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain
- Je préfère ne pas répondre

Section 1 : La corruption au Québec

Q1 - Poser à tous – mention simple, choix en rotation

Les questions suivantes porteront sur le thème de la corruption. Selon vous, peut-il y avoir de la corruption entre...?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

- A. un citoyen et une entreprise privée
- B. un fonctionnaire et une entreprise privée
- C. un locataire et un propriétaire
- D. une entreprise privée et un maire
- E. une banque et un client

Q2 - Poser à tous – mention simple

Par rapport aux endroits ci-dessous, pensez-vous qu'il y a plus, autant, ou moins de corruption au Québec ...?

- Plus de corruption au Québec
- Autant de corruption au Québec
- Moins de corruption au Québec
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

- A. qu'en Ontario
- B. que dans les autres provinces canadiennes
- C. qu'ailleurs dans le monde

Section 2 : Notoriété et niveau de connaissance de l'UPAC

NOTO - Poser à tous – mention simple

Connaissez-vous l'Unité permanente anticorruption, l'UPAC?
 Sélectionnez la réponse qui correspond le mieux à votre situation.

- Je ne connais pas du tout cette organisation
- Je connais cette organisation de nom seulement, mais pas son rôle
- Je connais vaguement le rôle de cette organisation
- Je connais bien le rôle de cette organisation
- Je préfère ne pas répondre

Q3- Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention simple, choix en rotation

Selon vous, quelle est la mission de l'Unité permanente anticorruption (UPAC)?

Si vous ignorez la réponse, indiquez « Je ne sais pas ».

Assurer, pour l'État, la coordination des actions de prévention et de lutte contre la corruption en matière contractuelle dans le secteur public.

Maintenir la paix et l'ordre public, préserver la vie, la sécurité et les droits fondamentaux des personnes et la protection de leurs biens.

Examiner les processus d'adjudication ou d'attribution de l'ensemble des contrats publics québécois; examiner l'exécution d'un contrat public porté à son attention; effectuer une veille des marchés afin de détecter les situations problématiques affectant la concurrence.

- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q4- Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention multiple, choix en rotation

Selon vous, parmi les infractions criminelles suivantes, pour lesquelles l'UPAC intervient-elle?
 Sélectionnez tous les choix qui s'appliquent selon vous. Répondez au mieux de vos connaissances.

- Vol d'identité
- Hameçonnage informatique
- Conflits d'intérêts
- Fraude envers l'État
- Fraude par cartes de crédit
- Corruption
- Collusion
- Vente pyramidale
- Contrefaçon
- Abus de confiance
- Aucune de ces infractions
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

X

Section 3 : Perceptions à l'égard de l'UPAC

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE

Q5 - Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention multiple, choix en ordre

En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance à l'UPAC?

- Totalement confiance
- Plutôt confiance
- Peu confiance
- Pas du tout confiance
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q6 - Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention multiple, énoncés en rotation

Les éléments ci-dessous ont-ils un effet positif ou négatif sur votre perception de l'UPAC?

Note : pour chacun des aspects ci-dessous, indiquez s'ils ont un effet positif, négatif, ou s'ils n'ont aucun effet sur votre perception de l'UPAC.

- Effet positif
- Effet négatif
- Aucun effet
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

- A. Les opinions exprimées par des analystes et des journalistes
- B. Les opinions exprimées par des élus et des politiciens
- C. Les décisions rendues par les autorités judiciaires
- D. Les commentaires formulés par des amis sur le sujet
- E. Des publications consultées sur des médias sociaux

Q7 - Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention simple, choix en ordre

Selon vous, l'UPAC est-elle très, assez, peu ou pas du tout indépendante du pouvoir politique?

- Très indépendante
- Assez indépendante
- Peu indépendante
- Pas du tout indépendante
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q8 - Poser à tous – mention multiple, énoncés en rotation de 1 à 7

À votre avis, qu'est-ce qui peut expliquer la longueur des enquêtes en matière de corruption?

Choisissez tous les choix qui s'appliquent.

- Le manque de compétence des enquêteurs
- La difficulté à identifier les preuves de corruption
- La complexité du processus judiciaires

- Le manque de collaboration des témoins
- Le contrôle du pouvoir politique sur les enquêtes
- La loi du silence
- La lourdeur administrative
- La longueur des enquêtes me semble généralement appropriée
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

X
X
X

Q9 - Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention simple, énoncés en rotation

Par rapport aux énoncés ci-dessous, êtes-vous tout à fait en accord, assez en accord, peu en accord, ou pas du tout en accord?

Les enquêtes de l'UPAC...

- Tout à fait en accord
- Assez en accord
- Peu en accord
- Pas du tout en accord
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

- A. assainissent le milieu politique
- B. sont suffisamment transparentes
- C. sont menées selon les règles de l'art
- D. donnent lieu à des condamnations suffisamment longues
- E. permettent de dissuader les criminels

Q10. Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention simple, choix en ordre

Parmi ses nombreux mandats, l'UPAC s'occupe de la vérification de l'intégrité des entreprises.

Cela signifie qu'elle examine le passé d'une entreprise et de ses administrateurs pour recommander ou non à l'Autorité des marchés publics de permettre à l'entreprise de contracter avec l'État.

Saviez-vous que l'UPAC accomplit ce travail de vérification de l'intégrité des entreprises?

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain
- Je préfère ne pas répondre

Q11. Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention simple, choix en ordre

Parmi ses mandats, l'UPAC a pour mission de sensibiliser les élus et les fonctionnaires provinciaux et municipaux, de même que les entreprises faisant affaire avec l'État, à faire attention aux risques liés à la corruption.

Saviez-vous que l'UPAC accomplit ce travail?

- Oui
- Non

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE

Je ne suis pas certain
Je préfère ne pas répondre

Q12 - Poser si NOTO = 03 ou 04 – mention multiple, choix en ordre, énoncés de B à D en rotation

Et quel est votre niveau de confiance à l'égard du travail de l'UPAC?
Sur une échelle de 0 à 10, 0 signifie que vous ne lui faites pas du tout confiance, et 10 que vous lui faites tout à fait confiance.

Avez-vous confiance à l'égard du travail de l'UPAC ...?

O. Pas du tout confiance → 10. Tout à fait confiance
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

- A. de façon générale
- B. pour les enquêtes sur la corruption
- C. pour le travail de prévention de la corruption auprès des fonctionnaires et des élus
- D. pour le travail de vérification de l'intégrité des entreprises qui font affaire avec l'État

Section 4 : Connaissance du processus de signalements et site web

Q13A - Poser à tous – mention multiple, choix en rotation de 1 à 3

Un ami ou une connaissance vous raconte qu'il a obtenu un contrat de déneigement avec votre municipalité. Il ajoute qu'il a obtenu le contrat en donnant 5000 \$ au directeur général de la municipalité pour assurer qu'il soit l'entrepreneur choisi.

Que faites-vous?

Vous signalez la situation à l'UPAC PASSER À Q14
Vous appelez votre poste de police local
Vous appelez le bureau du maire pour porter plainte
Vous le réprimandez, sans le dénoncer aux autorités X
Vous n'intervenez pas X
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

Q13B - Poser si Q13A=SIGNALER À L'UPAC, mention multiple, en rotation de 1 à 3

Pour quelle(s) raison(s) ne signaleriez-vous pas la situation à l'UPAC?

Vous n'avez pas confiance en l'UPAC
Vous ne savez pas comment lui faire parvenir votre signalement
C'est plus simple de le dénoncer à votre poste de police local
Vous n'auriez pas pensé à cette organisation
Vous ne souhaitez pas dénoncer un ami ou quelqu'un de votre entourage X
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

Q14 - Poser à tous – mention simple

En tant que citoyen, jugez-vous avoir un rôle très important, assez, peu ou pas du tout important dans la lutte à la corruption?

Très important
Assez important
Peu important
Pas du tout important
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

SITE-- Poser à tous – mention simple

Avez-vous déjà consulté le site web de l'UPAC?

Sélectionnez la réponse qui s'applique le plus à votre situation

Oui, et j'ai trouvé que l'information présentée était pertinente
Oui, mais je n'ai pas trouvé que l'information présentée était pertinente
Non, mais je sais que l'UPAC a un site web
Non, je ne savais pas que l'UPAC avait un site web
Je ne suis pas certain
Je préfère ne pas répondre

INFO - Poser à tous – mention multiple de 1 à 7 (min.1 max. all)

Parmi les types d'information suivants, lesquels aimeriez-vous que l'UPAC communique?

Informations sur la façon de signaler un acte de corruption à l'UPAC
Explication sur les différentes missions de l'UPAC
Information sur les processus d'enquête criminelle
Information sur le rôle de l'UPAC en prévention
Information sur la corruption en général
Information sur le rôle de l'UPAC en vérification
Je ne suis pas intéressé à recevoir de l'information de la part de l'UPAC X
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

MEDIA. Poser si MEDIA= 01 à 06 ou 96 – mention multiple (min.1 max. all) – choix en rotation

Parmi les outils de communication suivants, lesquels seraient les plus efficaces pour vous fournir de l'information de la part de l'UPAC?

Médias traditionnels (télévision, radio, journaux, sites ou applications de nouvelles)
Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, etc.)
Site web de l'UPAC
Capsules vidéo explicatives
Des publications spécialisées
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE

Section 5 : Intérêt envers le domaine judiciaire et suite des variables sociodémographiques

Les prochaines questions portent sur votre profil et serviront uniquement à regrouper vos réponses avec celles des autres répondants.

Q21. Poser à tous – mention simple – choix en ordre

À quelle fréquence suivez-vous personnellement l'actualité portant sur des sujets de nature judiciaire (procès, faits divers)?

- Tous les jours ou presque
- Quelques fois par semaine
- Quelques fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Jamais
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

SCOL – Poser à tous – mention simple

À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée ?

- Primaire
- Secondaire
- Collégial
- Universitaire : certificats et diplômes
- Universitaire 1^{er} cycle Baccalauréat
- Universitaire 2^e cycle Maîtrise
- Universitaire 3^e cycle Doctorat
- Je préfère ne pas répondre

REVEN – Poser à tous – mention simple

Quel est le revenu familial brut de votre ménage en 2019?

- 19 999 \$ et moins
- Entre 20 000 \$ et 39 999 \$
- Entre 40 000 \$ et 59 999 \$
- Entre 60 000 \$ et 74 999 \$
- Entre 75 000 \$ et 99 999 \$
- Entre 100 000 \$ et 124 999 \$
- Entre 125 000 \$ et 149 999 \$
- 150 000 \$ et plus
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

RECRUT Poser SI MTL RMR ou QC RMR

Accepteriez-vous d'être recontacté dans les prochaines semaines afin de participer à un groupe de discussion en ligne sur le même sujet?

Au moment d'être recontacté, vous serez libre d'accepter ou de refuser d'y participer.

Si oui, veuillez fournir vos coordonnées :

Prénom et nom :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Non

Léger et le Commissaire à la lutte contre la corruption vous remercient d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage.

ANNEXE C : GUIDE DE DISCUSSION

INTRO Présentation générale

DURÉE 10 minutes

ACCUEIL ET PRÉSENTATION

- Accueil des participants
- Présentation de l'animatrice et du mandat de Léger

OBJECTIF PRINCIPAL

- Discuter de vos connaissances et de vos perceptions en matière de corruption et de collusion au Québec, et à propos d'une institution en particulier.

RÈGLES DE DISCUSSION

- Dynamique de la discussion (durée, discussion, tour de parole)
- Pas de mauvaises réponses : l'importance de donner l'heure juste
- Importance de réagir aux opinions des autres
- Importance de parler une personne à la fois (signaler intention de parler)
- Fermer les cellulaires et limiter les distractions

CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS

- Votre nom ne sera jamais cité dans le rapport
- Enregistrement audio pour analyse subséquente
- Présence d'observateurs
- Avez-vous des questions avant de commencer ?

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Pour commencer, nous allons faire un tour de table et j'aimerais que chacun se présente. Vous pouvez nous dire :

- Votre prénom
- Ce que vous faites dans la vie (si travaille, dans quel domaine)
- Avez-vous des enfants?

BLOC 1 INTÉRÊT ET NIVEAU DE CONNAISSANCE

DURÉE 30 minutes

Introduction : Pour les premières 30 minutes, nous allons parler de votre perception et vos connaissances en général sur la corruption et la collusion au Québec.

1.1 Vous intéressez-vous à l'actualité judiciaire québécoise?

- Qu'est-ce qui vous intéresse? Pourquoi?

1.2 Au mieux de vos connaissances, décrivez-moi comment ça fonctionne, au Québec, en cas d'infraction de corruption ou de collusion.

SONDER en profondeur : relancer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien qui sorte en spontané.

Relances, au besoin :

- Dans quelles situations peut-on retrouver de la corruption?
- Qui est responsable de dénoncer une telle situation?
- En cas de corruption, quelles sont les organisations qui interviennent? De quelle façon ces organisations interviennent-elles?
- Si vous étiez témoin d'un cas de corruption, le dénonceriez-vous? Comment?

Mentionner qu'on parle de l'Unité permanente anticorruption

1.3 Que savez-vous sur l'UPAC?

SONDER en profondeur : relancer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien qui sorte en spontané.

Relances, au besoin :

- Que savez-vous sur :
 - Sa mission de façon générale? Son rôle ?
 - Par rapport à quel(s) crimes l'UPAC enquête?
 - Le rôle de ses enquêteurs et ses vérificateurs? Sur quoi enquêtent-ils?
- Voici la mission et le rôle de l'UPAC.

Le Commissaire à la lutte contre la corruption est un corps de police spécialisé dont la mission est d'assurer, pour l'État, la coordination des actions de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur public. Pour ce faire, il dirige et coordonne les équipes d'enquête et de vérification désignées par le gouvernement qui forment l'Unité permanente anticorruption.

Est-ce que cette définition correspond à ce que vous aviez en tête?

1.4 Saviez-vous que l'UPAC relève du Commissaire à la lutte contre la corruption?

- L'UPAC est composée d'équipes provenant de multiples organisations. Lesquelles sont-elles selon vous?

Relancer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien qui sorte en spontané.

Relances, au besoin :

- Commissaire à la lutte contre la corruption;
- Commission de la construction du Québec;
- Régie du bâtiment du Québec;
- Revenu Québec;

1.5 Comment avez-vous appris ce que vous savez sur l'UPAC?

ANNEXE C : GUIDE DE DISCUSSION

- Les médias? (lesquels et comment en parlaient-ils?)
- Est-ce l'opinion de chroniqueurs aux nouvelles qui a retenu votre attention? Est-ce plutôt celle des politiciens?
- Des séries? Des émissions d'enquête ?
- Quelle image de l'UPAC est projetée par les médias, selon vous?

BLOC 2 PERCEPTION DE L'UPAC

DURÉE 30 minutes

2.1 Quelle opinion avez-vous de l'UPAC?

- Est-elle positive? Négative? Neutre? Pourquoi?
- Sur quoi basez-vous votre opinion? Les médias? Expériences avec le système de justice? Vos proches? Autres?

2.2 En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance à l'UPAC?

- Pourquoi avez-vous confiance / pas confiance?

2.3 À quel point croyez-vous que l'UPAC est indépendante du pouvoir politique?

- De qui ses enquêteurs et vérificateurs reçoivent-ils des instructions, selon vous?
- Quel est leur lien avec le gouvernement? Les politiciens? Les services de police?

2.4 Croyez-vous que l'UPAC intervient avec succès pour la prévention et la lutte contre la corruption?

- Si oui, pourquoi?
- Si non, pourquoi? Qu'est-ce qu'elle pourrait faire de mieux?

BLOC 3 LES COMMUNICATIONS DE L'UPAC

DURÉE 10 minutes

3.1 Avez-vous déjà lu, vu ou entendu des communications provenant directement de l'UPAC?

- Si oui : où?
- De quoi s'agissait-il? Quel était le sujet?
- Avez-vous apprécié? Pourquoi?

3.2 Quel type d'informations ou de communications seriez-vous intéressés à recevoir de la part de l'UPAC?

Sonder en spontané :

- À quel(s) sujet(s)? Qu'aimeriez-vous savoir? Qu'est-ce qui vous intrigue en matière de corruption et de collusion au Québec?
- Sous quelle forme aimeriez-vous recevoir ces communications?
 - Capsule vidéo ou animée? Balado? Article?

- Par quels moyens?
 - Médias d'information (télévision, radio, journaux, sites ou applications de nouvelles, etc.)
 - Médias sociaux – lesquels?
 - Site Web
 - Blogue
 - Infolettre envoyée par courriel
 - Autres moyens?

BLOC 4 CONCLUSION

DURÉE 10 Minutes

Si vous aviez une recommandation à faire à l'UPAC, afin de gagner la confiance des citoyens, quelle serait-elle ?

FAIRE UN TOUR DE TABLE.

Fin du groupe et remerciements aux participants

Leger



leger360.com



[@leger360](https://twitter.com/leger360)



[/LegerCanada](https://www.facebook.com/LegerCanada)



[/company/leger360](https://www.linkedin.com/company/leger360)



[@leger360](https://www.instagram.com/leger360)